



# Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

**9596<sup>e</sup>** séance

Vendredi 5 avril 2024, à 10 heures

New York

*Provisoire*

*Présidente :* M<sup>me</sup> Frazier ..... (Malte)

*Membres :*

Algérie .....	M. Bendjama
Chine .....	M. Dai Bing
Équateur .....	M. De La Gasca
États-Unis d'Amérique .....	M. Kelley
Fédération de Russie .....	M. Nebenzia
France .....	M. de Rivière
Guyana .....	M <sup>me</sup> Rodrigues-Birkett
Japon .....	M. Yamazaki
Mozambique .....	M. Afonso
République de Corée .....	M. Sangjin Kim
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord .....	Dame Barbara Woodward
Sierra Leone .....	M. Kanu
Slovénie .....	M. Žbogar
Suisse .....	M. Hauri

## Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 5.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne**

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Arabie saoudite, de l'Australie, d'Israël et de la Pologne à participer à la présente séance.

Je propose que, conformément aux dispositions du règlement intérieur provisoire et à la pratique établie en la matière, le Conseil invite l'Observateur permanent de l'État observateur de Palestine à participer à la présente séance.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Ramesh Rajasingham, Directeur de la Division de la coordination du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies ; et M<sup>me</sup> Janti Soeripto, Présidente et Directrice générale de Save the Children (États-Unis).

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Rajasingham.

**M. Rajasingham** (*parle en anglais*) : Dimanche, cela fera six mois que ce chapitre effroyable du conflit entre Israël et le Territoire palestinien occupé a débuté ; six mois de chagrin et de douleur pour les familles et les amis de celles et ceux qui ont été tués ou pris en otage lors des attaques atroces du 7 octobre ; six mois de mort, de destruction, de privation, de traumatisme et de souffrance insondables pour la population de Gaza ; et six mois qui remettent en question notre humanité et nos priorités collectives.

À Gaza, selon le Ministère de la santé, plus de 32 000 personnes ont été tuées et plus de 75 000 autres blessées. Au moins deux tiers de ces victimes sont des femmes et des enfants, et des milliers d'autres sont portées disparues, souvent ensevelies sous les décombres. Et 17 000 enfants sont désormais non accompagnés ou séparés de leurs parents ou de leur famille, seuls au milieu de la destruction et de l'horreur. Quelque 1,7 million de personnes, soit 75 % de la population, ont été déplacées de force ; nombre d'entre elles sont contraintes, encore et encore, de vivre sous des tentes, dans des abris surpeuplés, voire dans la

rue, et n'ont pas accès aux produits de première nécessité dont elles ont besoin pour vivre et survivre dans la dignité. Environ 60 % des logements ont été endommagés ou détruits. Il est donc évident que les civils ne sont pas protégés à Gaza, et s'ils ne sont pas protégés contre les dangers du conflit armé là-bas, ils doivent être autorisés à chercher cette protection ailleurs. Certains Palestiniens de Gaza ont déjà quitté le territoire en passant par l'Égypte, et nous savons que d'autres tentent de le faire. Il est essentiel de rappeler que toute personne déplacée de Gaza doit se voir garantir le droit d'y retourner volontairement, comme l'exige le droit international.

J'en viens maintenant aux événements de la semaine dernière, qui ont clairement mis en évidence la cruauté absolument inadmissible de ce conflit. D'intenses opérations terrestres et bombardements israéliens, ainsi que de violents combats entre les forces israéliennes et les groupes armés palestiniens, se sont poursuivis dans la majeure partie de la bande de Gaza, faisant des centaines de morts et de blessés supplémentaires. La perspective d'une opération militaire à Rafah reste d'actualité. Comme nous le savons tous, les conséquences seraient inimaginables.

Le 1<sup>er</sup> avril, le retrait des forces israéliennes du complexe médical Chifa assiégé dans la ville de Gaza a permis de découvrir un hôpital et de nombreux bâtiments dans la zone résidentielle environnante presque entièrement détruits. L'ONU et ses partenaires n'ont atteint le complexe qu'aujourd'hui, après que des demandes répétées ont été rejetées, pour aider à prendre en charge les patients restants et à évaluer les besoins sur le terrain. Chifa était le plus grand hôpital de Gaza, qui offrait ses services à plus de 250 000 personnes. La perte subie par un système de santé déjà en lambeaux, alors que les besoins en matière de santé explosent, est incalculable.

Le même jour, sept travailleurs humanitaires de World Central Kitchen ont été tués par plusieurs frappes aériennes israéliennes contre leur convoi. Ces travailleurs venaient de décharger plus de 100 tonnes de fournitures humanitaires vitales, qui faisaient cruellement défaut, provenant de la deuxième cargaison maritime d'aide de World Central Kitchen envoyée dans un entrepôt de Deir el-Balah. Ils avaient informé l'armée israélienne de leurs déplacements. Nous présentons nos condoléances les plus sincères aux familles et aux amis de ces personnes courageuses et dévouées, qui étaient là pour aider leurs semblables dans le besoin.

Hélas, nous ne pouvons pas dire que cette attaque tragique est un cas isolé dans ce conflit. Ces personnes viennent s'ajouter aux plus des 220 de nos collègues

humanitaires qui ont été tués, dont 179 étaient des membres du personnel des Nations Unies et dont beaucoup ont été tués avec les membres de leurs familles. Je me fais l'écho de la profonde préoccupation exprimée par le Secrétaire général quant aux violations flagrantes du droit international humanitaire dont nous sommes témoins. Les allégations de violations graves doivent faire l'objet d'une enquête et les suspects doivent être poursuivis, et tous les États Membres peuvent et doivent user de leur influence pour prévenir et faire cesser les violations du droit international humanitaire, par des pressions diplomatiques et économiques, en subordonnant les exportations d'armes au respect des règles de la guerre et à la coopération dans la lutte contre l'impunité.

Ce qui s'est passé le 1<sup>er</sup> avril est une tragédie non seulement pour les travailleurs humanitaires de World Central Kitchen qui ont été tués, ainsi que pour leurs familles et leurs amis, mais aussi pour la population de Gaza. Le manque indéniable de protection des missions d'aide a contraint World Central Kitchen et au moins une autre organisation d'aide, l'organisation non gouvernementale American Near East Refugee Aid, à suspendre leurs activités. Ces deux organisations fournissent chaque semaine des vivres à des centaines de milliers de personnes à Gaza. On ne sait pas quand leurs activités reprendront.

Cela intervient dans le contexte d'une crise d'insécurité alimentaire sans précédent à Gaza, qui se trouve au bord de la famine, si elle n'y a pas déjà basculé. Dans toute la bande de Gaza, la nourriture et l'eau salubre sont de plus en plus rares, et la quasi-totalité de la population gazaouite dépend d'une aide alimentaire terriblement insuffisante pour survivre. Les maladies sévissent, contribuant à une augmentation considérable des cas de malnutrition aiguë, en particulier chez les femmes et les enfants. Dans le nord de Gaza, l'UNICEF signale qu'un enfant sur six est en situation de malnutrition aiguë et estime que 3 % d'entre eux présentent les formes les plus graves d'émaciation et ont besoin d'un traitement immédiat. Au moins 31 personnes, dont 28 enfants, seraient mortes de faim ces dernières semaines. C'est une situation qui exige une action concertée dès maintenant ; il serait tout à fait indéfendable d'attendre une classification en famine de façon rétrospective.

Malgré les dangers, les travailleurs humanitaires poursuivent leurs efforts pour apporter de l'aide à la population dans toute la bande de Gaza par tous les moyens disponibles. Il s'agit notamment de distribuer des denrées alimentaires, de l'eau, des articles médicaux, des produits non alimentaires et du carburant, ainsi que de procéder à des évacuations médicales. La semaine dernière, l'ONU

et ses partenaires ont apporté une aide alimentaire quotidienne à 550 000 personnes en moyenne, bien que nous n'ayons pu acheminer que 4 % de cette aide vers la ville de Gaza et le nord de la bande de Gaza.

L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) continue de gérer sept centres de santé, qui assurent 23 000 consultations par jour et ont administré 53 000 vaccins depuis le début de la guerre. Mais l'on ne répétera jamais assez que l'ampleur et l'étendue de l'aide que nous pouvons fournir aux habitants de Gaza sont tout à fait insuffisantes. Le principal obstacle, quelle que soit la façon dont l'aide est apportée, c'est notre incapacité de la distribuer à l'intérieur de la bande de Gaza, en particulier dans le nord. De plus, l'UNRWA, l'épine dorsale de l'action humanitaire, n'est pas autorisée à exercer ses activités dans le nord de Gaza, ce qui constitue un facteur limitant important. Si nous voulons éviter la famine et remédier à la situation humanitaire inadmissible et catastrophique de Gaza, l'UNRWA, et en fait toutes les organisations humanitaires impartiales, doivent avoir un accès sûr, rapide et sans entrave à tous les civils dans le besoin. Les services fournis par l'UNRWA sont tout simplement irremplaçables.

L'une des tragédies cruelles de l'étape non désirée franchie dimanche dernier, c'est qu'elle ne marque pas la fin de la mort, de la destruction et de la souffrance humaine des six derniers mois. Elle ne met pas fin au calvaire des personnes encore retenues en otage ni au tourment de leurs familles. Et ce, en dépit des obligations clairement définies par le droit international humanitaire ; en dépit de l'ordonnance provisoire de la Cour internationale de Justice (CIJ) exigeant qu'Israël prenne sans délai toutes les mesures effectives qui s'imposent pour permettre la fourniture sans entrave et à grande échelle des services de base et de l'aide humanitaire requis de toute urgence ; en dépit du fait que le Conseil a reconnu la nécessité d'accroître l'acheminement de l'aide à destination et à l'intérieur de la bande de Gaza ; et en dépit de la résolution du Conseil exigeant un cessez-le-feu immédiat pendant le mois du ramadan, la résolution 2728 (2024).

Cette tragédie ne peut plus durer. Tous les otages doivent être immédiatement libérés et traités avec humanité d'ici là. De même, les Gazaouites ont besoin que le droit international humanitaire et les ordonnances de la CIJ soient pleinement respectés. Ils ont besoin que les décisions du Conseil de sécurité soient respectées. Et surtout, ils ont besoin que cette guerre dévastatrice prenne fin.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Rajasingham de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Soeripto.

**M<sup>me</sup> Soeripto** (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de me donner l'occasion de prendre la parole devant le Conseil de sécurité au sujet de la situation humanitaire à Gaza.

Alors que nous sommes réunis ici aujourd'hui, et comme le Conseil vient de l'entendre, plus de 220 travailleurs humanitaires ont été tués à Gaza, soit le plus grand nombre de victimes parmi le personnel humanitaire dans l'histoire récente. Avant tout, je tiens à rendre hommage aux humanitaires qui ont perdu la vie, qui ont été tués, dans ce conflit. Presque tous étaient des Palestiniens. Ils ont été tués alors qu'ils œuvraient au service de leurs communautés, dans ce qui était peut-être les pires conditions de leur vie et de leur carrière. Jour après jour, ils ont travaillé sans relâche pour sauver des vies, nourrir les personnes qui avaient faim, fournir des soins médicaux aux malades et aux blessés, fournir des abris et protéger la population. C'étaient des professionnels, qui menaient cette intervention dans le respect des principes humanitaires qui guident tout notre secteur. Ils agissaient de façon conforme à l'éthique, comme il se doit. Ce n'est pas le cas des parties à ce conflit, y compris certains membres représentés au Conseil de sécurité.

L'un de mes collègues, Sameh Ewaida, a été tué par une frappe aérienne israélienne le 12 décembre 2023, avec toute sa famille. Cette frappe est intervenue quelques jours après qu'un projet de résolution relatif à un cessez-le-feu (S/2023/970) a fait l'objet d'un veto dans cette salle (voir S/PV.9499). Sameh et sa femme, Fatima, étaient les fiers parents de quatre enfants : Mohammad, 12 ans, Hebba, 11 ans, Zeina, 3 ans, et Zein, 2 ans. Ils sont morts ensemble, ensevelis sous quatre étages de décombres.

Les enfants, comme ceux de Sameh, sont les plus durement touchés par ce conflit. C'est la fondatrice de Save the Children qui a le mieux exprimé ce phénomène il y a plus de 100 ans : « Chaque guerre est une guerre contre les enfants ». C'est malheureusement toujours le cas aujourd'hui, en particulier à Gaza.

Dans ce conflit, 14 000 enfants ont connu une mort violente. Des milliers d'autres sont portés disparus, probablement ensevelis sous les décombres. Il me faudrait plus de 18 heures pour lire le nom et l'âge de chaque enfant israélien et palestinien mort le 7 octobre 2023 et depuis cette date. Plus d'enfants ont perdu la vie dans ce conflit que dans l'ensemble des conflits armés à travers le monde, chaque année, au cours des quatre dernières années.

Les enfants ne sont pas de petits adultes. Ils bénéficient d'un statut particulier dans les conflits. Ils présentent des vulnérabilités spécifiques, divers droits supplémentaires leur sont accordés et des obligations distinctes leur sont dues. Ils doivent être protégés. Pourtant, des enfants ont été pris en otage. Des milliers d'enfants ont été mutilés, leurs membres arrachés par des armes explosives, ont été blessés par balles, brûlés et écrasés, ou ont succombé à des maladies évitables.

Inévitablement, après des mois de refus systématique et délibéré de l'accès humanitaire, des enfants meurent aujourd'hui de malnutrition et de déshydratation à Gaza. Privés de nourriture et d'eau par un blocus illégal, ils meurent de faim.

La première chose qui m'a frappée lorsque je suis arrivée à Gaza la semaine dernière, c'est le nombre d'enfants qui couraient sans chaussures, sur du verre, des gravats et des débris. Ils couraient dans tous les sens, cherchant désespérément de la nourriture et de l'eau, car on n'en laisse pas assez entrer dans Gaza. Ils souffraient visiblement et manifestement de malnutrition. Au total, 350 000 enfants de moins de 5 ans risquent de mourir de faim en ce moment même. Le monde est à deux doigts d'une famine d'origine humaine. La faim qui sévit dans le nord, où les gens en sont réduits à manger des aliments pour animaux ou des feuilles d'arbres, est particulièrement préoccupante.

Si nous continuons sur cette voie, où toutes les parties au conflit violent de manière flagrante les règles de la guerre et le droit international humanitaire, où règne l'impunité, et où les nations puissantes refusent d'utiliser les leviers d'influence dont elles disposent, alors la prochaine vague de morts massives d'enfants à Gaza ne sera pas causée par des balles et des bombes. Elle sera due à la famine et à la malnutrition.

Cette indécision et cette inaction sont un choix, et les choix ont des conséquences. La malnutrition sévère n'est pas une mort tranquille ou indolore. Lorsque les enfants ont faim, leur corps s'affaiblit, leurs muscles s'atrophient et leur vision se brouille. Le système immunitaire et les organes sont défaillants, le cœur s'arrête. À ce stade, les enfants sont trop faibles pour pleurer.

À Gaza, j'ai vu d'excellents programmes humanitaires dotés d'un personnel incroyable, dont mes propres collègues et beaucoup d'autres. J'ai vu un hôpital de campagne construit en 14 jours uniquement avec les matériaux disponibles localement, car les autres matériaux n'étaient pas autorisés à entrer. Ces efforts héroïques se heurtent à des

besoins d'une ampleur écrasante. Il n'y a pour ainsi dire pas d'assainissement. La communauté que j'ai visitée disposait d'une toilette pour 600 personnes. Les femmes devaient faire la queue pendant trois heures pour l'utiliser.

Les écoles constituent normalement une base protectrice pour les enfants et sont un lieu où ils peuvent trouver des services humanitaires et une certaine normalité. L'éducation est, à bien des égards, salvatrice. Mais pas à Gaza, où aucun enfant n'est scolarisé et où 80 % des établissements scolaires ont été détruits. Nos équipes ont constaté que presque tous les équipements éducatifs à Gaza, qu'il s'agisse des chaises, des bureaux ou des manuels scolaires, avaient été détruits ou brûlés par des personnes désespérées qui tentaient de rester au chaud.

Et c'est sans parler de la santé mentale et du soutien psychosocial. Pensons aux traumatismes que subissent ces enfants et ces familles, aux horreurs qu'ils continuent de vivre. Aucun enfant ne devrait être exposé à autant de mort et de violence. Une mère dans une communauté que j'ai visitée m'a dit qu'elle avait plus besoin de soutien en matière de santé mentale que de nourriture, ce qui, dans le contexte d'une famine imminente, est un commentaire édifiant.

Malgré les dangers quotidiens, les acteurs humanitaires retournent au travail parce que nous sommes convaincus que les civils dans des situations de conflit ont le droit d'accéder aux produits de base nécessaires à leur survie, même s'ils n'ont pas accès à la paix et à la sécurité. En tant que communauté mondiale, nous avons accepté de nous soumettre au droit international humanitaire, qui a été conçu pour rendre ce travail possible, efficace et aussi sûr que possible. Ce n'est toutefois pas le cas aujourd'hui à Gaza. Aucun lieu n'est sûr et personne n'est en sécurité.

Nous entendons les dirigeants mondiaux insister sur l'importance de l'accès et appeler, entre autres, à veiller à la déconfliction, à protéger les civils, à mener des enquêtes rapides, à tirer des enseignements de la situation et à respecter le droit humanitaire. Ces discours donnent la fausse impression que le système humanitaire à Gaza est considéré comme prioritaire. Il n'en est rien. Les discours masquent l'inaction.

Les organisations d'aide ont besoin que le Conseil le comprenne. Arrêtons de prétendre que la protection des civils est une priorité. Nous sommes submergés par les obstacles. La vie humaine des civils et des enfants n'est pas considérée comme une priorité, et encore moins celle des travailleurs humanitaires. Une enquête ne suffit pas. Nous avons besoin d'action, nous avons besoin de changement, et nous en avons besoin maintenant. Donnons aux

travailleurs humanitaires un accès sûr et un cessez-le-feu, et nous pourrions sauver des vies.

Nous savons comment stabiliser les enfants qui meurent de malnutrition. Nous savons comment traiter les maladies diarrhéiques. Nous luttons depuis un siècle contre ces menaces mortelles qui pèsent sur les jeunes enfants du monde entier. Ce n'est pas sorcier ; c'est délicat, mais simple. Nous savons comment faire.

Nous communiquons nos coordonnées au Coordonnateur des activités gouvernementales dans les territoires et à l'armée israélienne. Nous le faisons pour chacun de nos déplacements et pour chacun de nos sites et centres de distribution. Et nous ne prenons pas la route si nous n'avons pas reçu la confirmation que nos communications ont été reçues et que notre déplacement est protégé. Ce qui est si troublant dans la mort de nos collègues de World Central Kitchen la semaine dernière, c'est qu'ils avaient fait tout ce qu'il fallait, mais qu'ils ont quand même été tués.

Chacun sait que nous attendons du Conseil qu'il adopte une résolution exigeant un cessez-le-feu permanent, avec des mesures solides pour garantir que les parties au conflit appliquent le cessez-le-feu et les résolutions déjà adoptées. Les États Membres doivent cesser d'alimenter la crise en vendant des armes aux parties au conflit.

L'ouverture hier du point de passage d'Erez, attendue depuis longtemps, est bienvenue, mais nous rappelons que tous les points de passage doivent être ouverts. Nous devons inonder Gaza de nourriture, d'eau et d'aide afin d'éviter que la tragédie se prolonge. Nous avons besoin d'un accès humanitaire sans entrave à l'ensemble de la bande de Gaza. Il faut laisser entrer plus d'aide et les échanges commerciaux doivent reprendre car les marchés doivent fonctionner à nouveau. Il faut également formuler un plan de financement et de reconstruction des infrastructures critiques, telles que les hôpitaux, les écoles, les systèmes d'approvisionnement en eau et les habitations.

Je sais que les résolutions adoptées dans cette salle ne se traduisent pas immédiatement par un changement de comportement sur le terrain. J'ai pu le constater très concrètement la semaine dernière à Gaza, où les bombardements à Rafah ont semblé s'intensifier le soir même de l'adoption de la résolution 2728 (2024). Les cessez-le-feu sont respectés et la paix advient uniquement lorsque les hommes armés le veulent ou lorsque cela leur semble être l'option la plus avantageuse. Mais ce qui se passe dans cette salle est important pour l'application du principe de responsabilité et pour définir des normes dont nous attendons qu'elles soient respectées par tous.

Nous demandons donc également au Secrétaire général d'inscrire toutes les parties au conflit à la liste des auteurs de violations graves contre les enfants dans le prochain rapport annuel sur les enfants et les conflits armés. Nous sommes confrontés à une crise de responsabilité et d'impunité, et il faut y remédier si nous voulons briser le cycle de la violence et empêcher d'autres violations à l'avenir.

Ce que j'ai vu et entendu à Gaza la semaine dernière était déshumanisant, et pas seulement pour les habitants de Gaza. C'est déshumanisant pour chacun d'entre nous si nous restons les bras croisés. Le monde, les personnes présentes dans cette salle, disposent des outils nécessaires pour remédier à cette crise. Il leur manque simplement la volonté politique de les utiliser. Au nom de tous les enfants de Gaza, je demande instamment au Conseil d'agir.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> Soeripto de son exposé très important et percutant.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire une déclaration.

**M. Bendjama** (Algérie) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Ramesh Rajasingham et M<sup>me</sup> Janti Soeripto de leurs exposés. Nous admirons et apprécions grandement leur travail pour venir en aide aux personnes dans le besoin.

Nous exprimons nos plus sincères condoléances à toutes les familles des travailleurs humanitaires qui ont été tués par la Puissance occupante israélienne à Gaza.

Aujourd'hui, nous sommes réunis alors que l'agression contre les civils palestiniens innocents franchira dans deux jours le cap des six mois – six mois de barbarie et de punition collective, six mois de souffrance pour la population de Gaza, six mois qui mettent à l'épreuve l'humanité de chacun et chacune d'entre nous, six mois qui mettent à l'épreuve l'ordre international et notre capacité de préserver la coexistence pour les générations futures et six mois qui ont plongé l'ensemble de la population de Gaza dans la famine.

La Cour internationale de Justice a observé que « les Palestiniens de Gaza ne sont plus seulement exposés à un risque de famine [...] mais doivent désormais faire face à une famine qui s'installe ». Pour remédier à cette situation, la Cour internationale de Justice a rendu deux ordonnances visant à alléger les souffrances du peuple palestinien. Cependant, la Puissance occupante israélienne ne s'y est pas conformée.

Enfin, le Conseil de sécurité a également agi en exigeant un cessez-le-feu immédiat par sa résolution 2728 (2024). Pourtant, plus de 10 jours après son adoption,

la Puissance occupante refuse catégoriquement de l'appliquer, un comportement indigne d'un Membre de l'ONU tenu, en vertu de l'Article 25 de la Charte des Nations Unies, d'appliquer les décisions du Conseil de sécurité. Cela ne devrait néanmoins pas nous surprendre de la part d'une machine à tuer qui commet, en toute impunité, toutes les violations imaginables du droit international, persuadée qu'elle n'aura jamais à répondre de ses actes. De fait, la Puissance occupante continue de commettre sans cesse plus de crimes et de violations. Nous devons absolument mettre fin à cette aberration.

Le crime perpétré contre le personnel de World Central Kitchen n'est guère surprenant et ne constitue pas une exception. Il s'agissait d'une attaque qui les a ciblés méthodiquement, une voiture après l'autre, comme l'a déclaré le chef José Andrés Puerta, fondateur de World Central Kitchen. Ce n'est qu'un nouveau chapitre dans le livre des crimes commis. Les victimes ne sont pas des Palestiniens, mais leur assassinat sauvage est tout aussi condamnable.

L'ampleur de la couverture médiatique et de l'indignation serait toutefois injustifiée si elle ne se mesurait pas à celle suscitée par l'assassinat des civils palestiniens. Devrions-nous oublier que la Puissance occupante a tué plus de 33 000 Palestiniens, dont plus de 70 % étaient des femmes et des enfants – des femmes et des enfants innocents – depuis le 7 octobre ? Faut-il rappeler que 224 travailleurs humanitaires ont été tués par la Puissance occupante depuis le 7 octobre ? Faut-il rappeler que 484 – je répète – 484 membres du personnel de santé ont été tués depuis le 7 octobre ?

La réaction de la Puissance occupante à cet incident horrible est honteuse. Pourquoi ces sept personnes méritent-elles des excuses de la part des plus hautes autorités d'occupation et pas les milliers de Palestiniens innocents massacrés au cours des six derniers mois ? Nous n'avons entendu aucune excuse de la part de ceux qui se disent épris de paix. Et ils prouvent par leurs actes qu'ils ne considèrent pas les Palestiniens comme des êtres humains comme les autres, mais plutôt comme des animaux humains, ainsi qu'ils l'ont déclaré. Pour nous, toutes les vies comptent. Les vies palestiniennes comptent. Toutes les vies comptent.

À ceux qui croient aux enquêtes et à la justice de la Puissance occupante israélienne, je dis ceci : où est la justice pour Rachel Corrie, où est la justice pour James Miller et où est la justice pour Tom Hurndall, pour n'en nommer que quelques-uns ? Ces militants pour la paix ont été tués il y a des années, et aucune justice n'a été rendue pour eux. L'assassinat de travailleurs humanitaires à Gaza n'est que

la continuation de la doctrine d'oppression et d'occupation appliquée en Palestine, qui revient à dire « Tuez des Palestiniens et leurs sympathisants, vous avez carte blanche ». Et une fois de plus, le verdict sera qu'il s'agissait d'incidents regrettables, et que les victimes se sont elles-mêmes mises en danger en entrant sciemment dans une zone de guerre, malgré les mesures de déconfliction.

Depuis le début de l'agression, l'ONU et ses organismes, les organisations non gouvernementales, les acteurs humanitaires et les États Membres indiquent que le mécanisme de déconfliction à Gaza ne fonctionne pas. Il ne fonctionne tout simplement pas. Et ce n'est pas faute d'un manque de coordination, mais plutôt en raison d'un choix délibéré de semer la peur chez les Palestiniens et ceux qui veulent les aider.

Nous l'avons dit et nous le répétons encore une fois aujourd'hui : on ne peut pas demander aux acteurs humanitaires de servir au péril de leur vie. Ils doivent avoir des garanties concernant les conditions qui leur permettront d'aller aider ceux qui en ont besoin. Seul un cessez-le-feu immédiat permettra de créer ces conditions. Sans cela, la population palestinienne risque de se retrouver livrée à elle-même et le pire ne pourra être évité. Il y a aura des milliers de décès causés par la faim, comme le prédisent divers rapports. Cette situation va encore se détériorer avec la décision de geler les opérations de World Central Kitchen et le couloir maritime de Chypre, une décision prise alors que la Puissance occupante israélienne poursuit sa campagne et ses tentatives de blocage et de démantèlement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, l'épine dorsale de l'action humanitaire des Nations Unies à Gaza.

La communauté internationale et le Conseil de sécurité ne peuvent rester inactifs alors que la vie est drainée de Gaza. Au nom de l'humanité, nous devons agir, et nous devons agir maintenant.

**M. Rodrigues-Birkett** (Guyana) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir convoqué la présente séance. Je souhaite également remercier nos intervenants, M. Rajasingham et M<sup>me</sup> Soeripto, des informations qu'ils nous ont fournies sur l'aggravation de la crise dans les territoires palestiniens occupés, en particulier en ce qui concerne la situation en matière de sécurité alimentaire et les conditions menaçantes dans lesquelles les travailleurs humanitaires effectuent leur travail.

Il y a deux semaines, le Conseil s'est réuni et a exigé un cessez-le-feu immédiat à Gaza pour le mois du ramadan, en espérant que ce cessez-le-feu ouvrirait la voie à une cessation permanente des hostilités (voir S/PV.9586). Ce cessez-le-feu devait également permettre de créer des

conditions propices à l'élargissement de l'aide humanitaire à Gaza. Malheureusement, la résolution 2728 (2024) est totalement ignorée, alors même que la situation humanitaire s'aggrave. Dans les jours qui ont suivi le 25 mars, l'hôpital Chifa a été complètement détruit et le monde a été témoin d'une attaque des plus cruelles et éhontées contre un convoi de World Central Kitchen, qui a causé la mort de sept membres de son personnel. Le Guyana présente ses condoléances aux familles de tous ceux qui ont perdu la vie dans ces circonstances tragiques.

Nous avons souligné à maintes reprises le fait que les mécanismes de déconfliction et de notification ne fonctionnent pas, ce qui compromet gravement la sûreté et la sécurité des travailleurs humanitaires dans la bande de Gaza. En conséquence, plus de 200 travailleurs humanitaires ont été tués dans le Territoire palestinien occupé depuis octobre 2023. Ces meurtres aveugles de membres du personnel humanitaire sont des actes clairement illégaux, qui doivent faire l'objet d'enquêtes et dont les auteurs doivent être mis face à leurs responsabilités.

Le conflit est marqué par une tendance à attaquer sans discernement les travailleurs et les organismes humanitaires, y compris les organismes des Nations Unies. Les civils palestiniens sont en fin de compte ceux qui font les frais de ces actes. Lorsque les organismes humanitaires décident de restreindre ou de suspendre leurs opérations en raison des conditions dangereuses qui règnent dans la bande de Gaza, le nombre de civils qu'ils peuvent aider diminue et la situation humanitaire s'aggrave.

La stratégie de peine collective infligée au peuple palestinien passe notamment par l'utilisation de la famine comme méthode de guerre, comme en témoignent entre autres les attaques sauvages contre ceux qui tentent de répondre aux besoins des Palestiniens affamés. Les Palestiniens eux-mêmes ont été victimes d'attaques meurtrières alors qu'ils cherchaient à se nourrir. Nous sommes au fait des conséquences de cette stratégie : malnutrition et famine provoquées par l'homme, maladies et décès. Nous nous souvenons du dernier rapport du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, qui prévoyait une famine dans les provinces du nord de Gaza entre la mi-mars et la fin du mois de mai. Le Guyana estime que la famine est déjà présente à Gaza, notant par exemple que l'UNICEF a déclaré en mars qu'un enfant de moins de 2 ans sur trois souffre de malnutrition aiguë dans le nord et que, selon les rapports de l'UNICEF, plusieurs enfants, dont des bébés, sont morts de malnutrition. Les enfants qui parviennent à survivre seront probablement confrontés à de graves difficultés à l'âge adulte, ce qui aura des conséquences sur leur qualité de vie et leur productivité, et donc leur capacité de

contribuer au développement de leur patrie. On ne peut donc que conclure qu'il y a une méthode dans la folie qui s'est déchaînée sur les Palestiniens de Gaza, et qu'elle menace la survie même de la nation.

Le droit international humanitaire interdit l'utilisation de la famine comme méthode de guerre. Par extension, ceux qui tentent de fournir une aide humanitaire aux civils affamés en période de conflit armé doivent être protégés, et non pris pour cible. Le Guyana condamne avec la plus grande fermeté toutes les attaques contre les travailleurs humanitaires et le personnel des Nations Unies opérant dans la bande de Gaza et appelle Israël à se conformer aux obligations qui lui incombent en vertu du droit international.

Le Guyana souligne également le travail crucial d'organismes tels que l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), qui fournit une aide alimentaire, des soins médicaux, une aide d'urgence et d'autres formes d'aide essentielle au peuple palestinien. Nous appelons les autorités israéliennes à revenir sur leur décision et à permettre à l'UNRWA de fournir des services vitaux à la population du nord de Gaza. Nous insistons sur la nécessité d'assurer un financement suffisant de l'UNRWA et appelons les États Membres à accroître leurs contributions à l'Office en tant qu'investissement direct dans l'intervention humanitaire à Gaza.

Nous soulignons également la nécessité d'ouvrir de nouvelles voies d'accès à Gaza, en particulier des voies terrestres. Nous prenons acte de l'annonce par Israël de l'ouverture temporaire du point de passage d'Erez et de l'autorisation d'utiliser le port d'Ashdod. Nous espérons que ces mesures ne seront pas rendues presque caduques par des processus de vérification fastidieux.

Pour terminer, le Guyana appelle à respecter le droit international, y compris le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme. L'application du principe de responsabilité est un élément essentiel du droit international et nous demandons instamment au Conseil de veiller à ce que la Puissance occupante ne poursuive pas ses violations flagrantes du droit international.

**M. Žbogar** (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je vous remercie sincèrement, Madame la Présidente. Je tiens également à remercier les intervenants, M. Rajasingham et M<sup>me</sup> Soeripto.

Nous sommes 15 réunis autour de la table du Conseil de sécurité, 15 à avoir la responsabilité de protéger les civils à Gaza. Si nous nous réunissions aujourd'hui dans le nord de Gaza, nous aurions tous les 15 sauté des

repas au cours des derniers mois. Dix d'entre nous passeraient des journées et des nuits entières sans manger. La moitié d'entre nous aurait désespérément besoin d'une aide humanitaire et, enfin, au moins cinq d'entre nous seraient les parents d'enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère, une situation qui met la vie en danger et qui a des conséquences à vie.

Nous ne nous réunissons pas à Gaza, mais après avoir écouté M<sup>me</sup> Soeripto, nous aurions peut-être dû nous réunir à Gaza. Nous nous réunissons au Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, où nous savons très bien que la famine qui menace le nord de Gaza et le risque de famine dans le reste de la bande de Gaza peuvent être évités.

La famine provoquée par un conflit ou par l'homme est synonyme d'échec absolu de la communauté internationale et de violation flagrante du droit international humanitaire. La famine est utilisée comme arme de guerre. Attendre une déclaration de famine ne changera rien sur le terrain, malheureusement, mais nous savons ce qui le fera : un cessez-le-feu immédiat. Il faudra également garantir un accès humanitaire complet, sûr, sécurisé et sans entrave, en particulier par voie terrestre, afin d'acheminer des aliments nutritifs, de l'eau et des médicaments dans des conditions sûres et en quantités suffisantes ; le rétablissement des services de santé, d'eau et d'assainissement et de l'approvisionnement en énergie ; et des abris adéquats pour les civils.

Pour que l'aide parvienne aux personnes dans le besoin, nous avons besoin de travailleurs humanitaires, les âmes les plus courageuses et les plus empathiques que l'humanité puisse produire. Ils sacrifient leur sécurité et leur vie pour en sauver d'autres. Ils doivent pouvoir accomplir leur vocation sans vivre dans une peur constante. Leur sûreté, leur sécurité et leur liberté de circulation doivent être garanties et ils doivent recevoir le matériel et le soutien nécessaires. Nous renouvelons notre appel constant au plein respect du droit international, y compris le droit international humanitaire et le droit des droits de l'homme. Il s'agit notamment d'assurer la sûreté et la sécurité du personnel des Nations Unies et de tous les autres acteurs qui fournissent une aide humanitaire. Nous sommes profondément reconnaissants au Secrétaire général et à l'ensemble du système des Nations Unies, en particulier de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), ainsi qu'aux organismes des Nations Unies, aux organisations humanitaires et médicales et leur personnel, de leurs efforts et de leur travail.

Je veux être clair : rien dans cette guerre n'est le fruit du hasard. La conduite de cette guerre est un choix. Le non-respect du droit international humanitaire est un choix. Et les conséquences de cette guerre, avec des morts et des destructions sans précédent et des enfants trop faibles pour pleurer, sont un choix, et rien d'autre.

Avec l'effroyable attaque contre World Central Kitchen et les attaques précédentes contre l'UNRWA, Médecins Sans Frontières et d'autres, le nombre de travailleurs humanitaires tués à Gaza s'élève à 224. Nous condamnons toutes les attaques contre le personnel humanitaire, médical et des Nations Unies à Gaza et soulignons notre appel à l'application du principe de responsabilité. Les visages de l'humanité qui restent à Gaza sont attaqués, et ce depuis six mois.

Le Conseil a adopté trois résolutions sur la situation à Gaza, dont la plus récente, la résolution 2728 (2024) exige un cessez-le-feu immédiat qui mène à un cessez-le-feu durable, la libération des otages et l'acheminement de l'aide humanitaire. Les arrêts de la Cour internationale de Justice sont contraignants et les résolutions du Conseil de sécurité sont contraignantes pour chaque État Membre de l'Organisation des Nations Unies. Ils doivent être mis en œuvre. L'ordre international et notre sécurité collective dépendent du respect de la Charte des Nations Unies, du droit international et de l'engagement auquel nous adhérons tous.

Ce dimanche marquera les six mois de la guerre à Gaza. Après six mois, il est impératif d'aborder les souffrances persistantes des civils et des otages à Gaza, pas seulement dans le cadre de discussions, mais aussi par des actions énergiques et efficaces. On ne peut se contenter de marquer le cap des six mois de destruction et de dévastation par l'organisation d'une simple séance du Conseil de sécurité. Nous voyons les retombées de ce conflit dans presque toute la région du Moyen-Orient. Le conflit à Gaza est une menace pour la paix et la sécurité internationales, et le Conseil doit s'assurer d'y mettre un terme.

**M. Hauri** (Suisse) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir convoqué cette séance d'urgence, et je remercie les intervenants pour leurs exposés.

Il y a un mois, le Conseil s'est réuni à la demande du Guyana et de la Suisse en tant que points focaux informels sur la thématique « faim et conflits armés », alertant de l'insécurité alimentaire dans la bande de Gaza (voir S/PV.9560). Nous avons entendu les représentants des Nations Unies insister sur le fait que, sans un cessez-le-feu immédiat, la famine à Gaza était presque inévitable. Malgré l'adoption de la résolution 2728, qui exige un cessez-le-feu immédiat, les combats se poursuivent et l'insécurité alimentaire s'est aggravée. Le manque d'accès à la

nourriture et l'insuffisance de l'approvisionnement en eau, de l'agriculture et de la production alimentaire sont catastrophiques pour la population de la bande de Gaza.

La Suisse exprime son plus grand respect pour tous les humanitaires qui risquent leur vie en portant secours. Nos pensées vont aujourd'hui aux organisations et aux familles des quelque 200 travailleurs et travailleuses humanitaires qui ont été tués à Gaza depuis le 7 octobre. Les attaques contre les humanitaires constituent une violation du droit international humanitaire et doivent cesser immédiatement. À cette fin des mesures concrètes de déconflition doivent être mises en place.

La bande de Gaza est rapidement devenue l'endroit le plus dangereux pour les humanitaires. L'insécurité généralisée et les restrictions de mouvement forcent les organisations humanitaires à suspendre leurs opérations, et ce au moment où les besoins humanitaires sont les plus importants. Par conséquent, l'ensemble du système d'aide risque de s'effondrer et le maintien du corridor d'aide maritime en provenance de Chypre est notamment en péril. L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient ainsi que d'autres organisations humanitaires doivent avoir un accès sans entrave à la population dans le besoin.

Chaque jour compte : la classification intégrée des phases de la sécurité alimentaire a mis en garde contre un risque de famine d'ici à la fin du mois de mai. Selon UNICEF, Gaza connaît le pire niveau de malnutrition infantile au monde. La malnutrition en début de vie peut entraîner un retard de croissance, des troubles du développement cognitif et une plus grande vulnérabilité aux infections et aux maladies. Ces impacts sont irréversibles et affecteront ces enfants toute leur vie.

Le 28 mars, la Cour internationale de Justice a demandé à Israël de travailler en étroite collaboration avec l'ONU afin d'assurer, sans restriction et à grande échelle, la fourniture par toutes les parties intéressées des services de base et de l'aide humanitaire requis de toute urgence. La Suisse rappelle que les mesures conservatoires décidées par la Cour internationale de Justice les 26 janvier et 28 mars 2024 sont contraignantes pour les parties. Elle attend donc d'Israël qu'il s'y conforme. Aussi, nous appelons une fois de plus les parties au strict respect du droit international, notamment du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme.

La Suisse reste très préoccupée par l'impact des hostilités sur la population civile. Une opération de large envergure à Rafah ne doit pas avoir lieu étant donné

les conséquences humanitaires catastrophiques qu'elle aurait. En outre, les résolutions 2712 (2023), 2720 (2023) et 2728 (2024) du Conseil doivent être mises en œuvre instamment. Tous les otages encore détenus à Gaza doivent être libérés immédiatement et sans conditions. Un cessez-le-feu immédiat, menant à un cessez-le-feu durable, est essentiel pour protéger des vies et prévenir la famine. En l'absence des garanties de sécurité fiables, les humanitaires ne peuvent s'acquitter de leur mandat consistant à sauver des vies et à venir en aide aux populations dans le besoin. Nous devons revenir à l'humanité. Un cessez-le-feu immédiat est le seul moyen de ne pas perdre plus de vies civiles.

**Dame Barbara Woodward** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je me joins aux autres orateurs et oratrices pour remercier le Directeur Rajasingham et M<sup>me</sup> Soeripto des exposés qu'ils nous ont présentés aujourd'hui.

Le Royaume-Uni est consterné par la mort de sept travailleurs humanitaires de World Central Kitchen, dont trois ressortissants britanniques, lors d'une frappe aérienne israélienne à Gaza le 1<sup>er</sup> avril, ce qui porte à plus de 200 le nombre de membres du personnel humanitaire tués à ce jour. Je présente nos plus sincères et profondes condoléances à leurs familles et à tous ceux qui ont perdu des êtres chers au cours de cette guerre.

Le Premier Ministre et le Ministre des affaires étrangères de notre pays se sont immédiatement entretenus avec le Premier Ministre Netanyahu et le Ministre israélien des affaires étrangères Katz pour demander une enquête transparente. Nous étudierons attentivement les conclusions de l'enquête du Gouvernement israélien et nous accueillons positivement les engagements pris depuis par Israël en ce qui concerne les opérations humanitaires.

Les travailleurs humanitaires ne devraient jamais être une cible. Plus de 200 d'entre eux ont été tués dans ce conflit. Israël doit faire beaucoup plus pour les protéger et garantir leur sécurité afin qu'ils puissent apporter de toute urgence l'aide humanitaire vitale qui fait si cruellement défaut. Pour cela, nous appelons à trois changements majeurs.

Tout d'abord, Israël doit procéder à des changements importants et concrets pour mettre immédiatement en place un mécanisme de déconfliction efficace. Il est impératif que les personnes qui effectuent un travail qui sauve des vies soient correctement protégées et qu'elles aient un accès total et sans entrave pour s'acquitter de leur tâche en toute sécurité.

Deuxièmement, nous saluons les mesures prises par Israël et l'invitons à faire tout ce qui est nécessaire pour permettre une aide humanitaire efficace. Nous accueillons

favorablement les assurances qu'Israël a données aux organismes des Nations Unies et à d'autres agences concernant l'ouverture du port d'Ashdod et de points de passage terrestres supplémentaires vers Gaza, l'augmentation des volumes et des types d'aide autorisés à entrer par voie terrestre et l'amélioration de l'approvisionnement en eau. La quantité d'aide arrivant à Gaza est jusqu'à présent insuffisante.

Un accès total et sans entrave, ainsi qu'un environnement opérationnel permettant la distribution, sont nécessaires pour répondre aux besoins humanitaires et éviter la famine. Toutes les parties doivent respecter pleinement le droit international humanitaire et travailler avec la Secrétaire générale adjointe Kaag pour accroître l'aide et mettre en œuvre la résolution 2720 (2023), sans retard.

Enfin, nous devons voir des changements majeurs et immédiats dans la conduite de la campagne militaire d'Israël afin de protéger les civils. Je réitère l'appel du Royaume-Uni à la mise en œuvre immédiate de la résolution 2728 (2024).

Ce week-end, six mois se seront écoulés depuis qu'Israël a subi la pire attaque terroriste de son histoire. Tout au long de cette crise, le Royaume-Uni a condamné de manière catégorique le Hamas et clairement exigé la libération inconditionnelle des otages. Nous devons voir une cessation immédiate des hostilités afin de faire entrer l'aide et de faire sortir les otages, ce qui permettra de progresser vers un cessez-le-feu durable.

**M. Nebenzia** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous tenons à remercier M. Ramesh Rajasingham, Directeur de la Division de la coordination du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, et M<sup>me</sup> Janti Soeripto, représentante de la société civile, de leurs exposés sur la situation humanitaire catastrophique dans la bande de Gaza, où, malgré la résolution 2728 (2024), qui exige un cessez-le-feu immédiat, l'opération militaire impitoyable des Forces de défense israéliennes se poursuit.

Il ne reste que quatre jours avant la fin du mois sacré du ramadan, mais à en juger par les discours belliqueux des dirigeants de Jérusalem-Ouest, aucun cessez-le-feu, qui est expressément exigé dans la résolution 2728 (2024), n'est attendu, pas même pour une courte période. En conséquence, rien que ces 24 dernières heures, 62 personnes ont trouvé la mort dans l'enclave. Le nombre total de Palestiniens ayant perdu la vie dans la bande de Gaza dépasse les 33 000, dont 13 000 enfants. Quelque 12 000 autres personnes sont présumées mortes, leurs corps étant ensevelis sous les décombres qui recouvrent la quasi-totalité du territoire de l'enclave, où 70 % des bâtiments ont été détruits.

C'est dans ce contexte que la Rapporteuse spéciale du Conseil des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967, M<sup>me</sup> Albanese, a conclu que le seuil indiquant qu'Israël a commis un génocide avait été atteint. Dans le même temps, elle a qualifié de « camouflage humanitaire » les affirmations des autorités israéliennes concernant le prétendu respect du droit international humanitaire lors de l'opération militaire menée dans la bande de Gaza, ainsi que l'allusion qu'elles ont faite au droit de légitime défense et à la lutte contre le terrorisme.

Chaque jour qui passe, la situation humanitaire à Gaza continue de se détériorer. Chaque jour, nous recevons des données qui font de plus en plus froid dans le dos.

Nous tenons à réaffirmer notre position à cet égard. Pour éviter une apocalypse humanitaire et une famine de masse à Gaza, un véritable cessez-le-feu et le respect par Israël du droit international humanitaire sont nécessaires de toute urgence. C'est le seul moyen d'éviter que cette tragédie ne fasse d'autres victimes. L'opération militaire se poursuivant dans l'enclave, il est impossible de fournir une aide humanitaire suffisante, notamment une aide alimentaire.

Depuis le début de l'escalade à Gaza, le Conseil de sécurité a adopté deux résolutions humanitaires consacrées à cette question, y compris la résolution 2728 (2024), qui appelle à un cessez-le-feu. Ces résolutions contiennent des dispositions relatives à l'accès humanitaire sans entrave aux personnes dans le besoin et au respect inconditionnel des obligations découlant du droit international humanitaire pour garantir des conditions de fonctionnement minimales pour les organismes humanitaires. Israël n'honore pas non plus ces obligations.

Nous pensons que le Conseil doit se mettre d'accord sur les mesures à prendre contre Jérusalem-Ouest en réponse à son mépris flagrant des décisions du Conseil de sécurité et de la Charte des Nations Unies. Ces mesures pourraient inclure, par exemple, un embargo sur les armes ou d'autres types de sanctions. Le Conseil doit agir à l'unisson à cet égard. Il est inacceptable que certains membres du Conseil envoient des signaux qui jettent le doute sur la nécessité de mettre en œuvre les résolutions qu'il a adoptées.

Les mesures palliatives n'amélioreront pas la situation dans la bande de Gaza. Je parle ici des parachutages d'aide humanitaire et de la construction d'une jetée maritime temporaire. Selon les organisations humanitaires elles-mêmes, ces mesures sont purement symboliques et ne contribuent pas à l'acheminement normal de la quantité

d'aide requise. De plus, des dizaines de Palestiniens se sont noyés ou ont péri dans le cadre de ces opérations. L'heure n'est pas aux opérations de communication humanitaires, qui sont utilisées pour dissimuler le refus ou l'incapacité de prendre des mesures pour mettre fin à l'effusion de sang et garantir un accès humanitaire sûr et sans entrave.

La situation est considérablement aggravée par la crise créée par Israël concernant l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), un organisme unique en son genre chargé d'apporter un appui global à 6 millions de Palestiniens dans les territoires palestiniens occupés et dans les pays arabes voisins. Bien que les autorités israéliennes n'aient pas fourni d'informations permettant d'étayer leurs allégations contre le personnel de l'UNRWA, Washington a néanmoins décidé, au niveau législatif, de suspendre le financement de l'Office. En outre, certains États occidentaux qui ont repris leurs versements au budget de l'Office ont expressément déclaré que ces fonds ne devaient pas être utilisés pour financer les travaux de l'UNRWA à Gaza.

Nous voudrions dire quelques mots sur la guerre de l'information menée par Jérusalem-Ouest contre l'UNRWA. En raison d'accusations non fondées, dont la véracité est très discutable, l'Office connaît de graves difficultés pour ce qui est de son financement et de sa réputation. Mais le principal problème, c'est qu'en conséquence, même l'assistance modeste que l'UNRWA pourrait fournir n'est actuellement pas fournie. De plus, Israël refuse d'accorder à l'Office un accès humanitaire au nord de Gaza, où la situation est la plus grave. Cette obstruction doit cesser. Nous savons tous parfaitement qu'il n'y a pas d'autre option que l'UNRWA en Cisjordanie, à Gaza et dans les pays arabes adjacents. Les membres du Conseil de sécurité ne doivent pas faire le jeu d'Israël, qui s'était lancé dans une croisade contre l'UNRWA bien avant les événements du 7 octobre 2023.

Je voudrais maintenant aborder la question de la sécurité des travailleurs humanitaires. Pas plus tard que mardi, sept employés de l'organisation caritative World Central Kitchen ont été tués dans une attaque israélienne ciblée. Ils escortaient l'aide alimentaire, dont la population de Gaza a tant besoin. L'événement a suscité un tollé et l'indignation des capitales occidentales, car les humanitaires tués étaient pour la plupart des ressortissants occidentaux. Washington est même allé jusqu'à critiquer de manière inhabituellement virulente son allié du Moyen-Orient. Globalement, au cours du conflit, les tirs de roquettes israéliens sur les installations humanitaires,

les écoles et les hôpitaux de Gaza ont déjà causé la mort de 224 travailleurs humanitaires, sans parler des dizaines de milliers de morts parmi les Gazaouites. Nous posons une fois de plus cette question simple : ces atrocités feront-elles l'objet d'une enquête ? Le Conseil l'exigera-t-il d'Israël ? Ou bien nos collègues occidentaux se concentreront-ils uniquement sur la mort de leurs compatriotes ? Que comptent faire les dirigeants du Secrétariat, sachant que 179 membres du personnel qui accomplissaient leur devoir héroïque ont déjà perdu la vie ? Comment se fait-il que les accusations portées par Israël contre l'UNRWA aient été immédiatement suivies d'action, mais que, pour autant que nous le sachions, aucune enquête n'ait été ouverte sur ces morts choquantes d'agents de l'ONU ?

Ce à quoi nous assistons actuellement à Gaza s'assimile en définitive à un siège et à un blocus et a pour but d'affamer les civils. C'est un exemple flagrant d'emploi de la famine comme méthode de guerre. Nous rappelons que de tels actes sont expressément interdits par les dispositions du droit international humanitaire et par la résolution 2417 (2018). La décision de la Puissance occupante d'ouvrir temporairement le point de passage d'Erez, décision prise à la veille de cette séance pour apaiser l'indignation – dont j'ai parlé – des capitales occidentales, ne change rien au tableau d'ensemble. Israël n'a pas donné suite à l'exigence principale du Conseil de sécurité : un cessez-le-feu immédiat.

Le Conseil est tenu de veiller à ce que toutes les parties au conflit appliquent intégralement toutes les décisions qu'il prend pour faire cesser les violences à Gaza, acheminer davantage d'aide humanitaire aux civils de la bande et empêcher leur transfert de force. Ce n'est que lorsque ce sera le cas que nous pourrions envisager de nouvelles initiatives propres à régler le conflit palestinien-israélien sur le long terme, conformément aux bases juridiques internationales connues.

**M. Yamazaki** (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Rajasingham et M<sup>me</sup> Soeripto de leurs exposés très utiles.

Cela fait bientôt six mois que le conflit à Gaza a éclaté après les terrifiantes attaques du Hamas contre Israël. Les derniers faits nouveaux semblent uniquement contribuer à une aggravation de la situation sur place.

Malgré l'adoption, la semaine dernière, de la résolution 2728 (2024) exigeant un cessez-le-feu immédiat pendant le mois sacré du ramadan, les hostilités se poursuivent sans relâche. Le 2 avril, sept travailleurs humanitaires de World Central Kitchen ont été tués par de multiples frappes israéliennes à Gaza, ce qui a suscité l'indignation du monde entier. Plus de 220 travailleurs humanitaires ont déjà perdu la vie.

Le Japon présente ses sincères condoléances aux collègues et aux familles des victimes. En conséquence de ces attaques, les organisations humanitaires ont dû interrompre leurs opérations. Pour les Gazaouites, qui ont désespérément besoin d'une aide vitale, les conséquences sont épouvantables.

Les attaques contre les travailleurs humanitaires sont absolument inadmissibles. Le Japon exhorte donc Israël à prendre les mesures qui s'imposent pour éviter que de tels événements se reproduisent.

La crise humanitaire à Gaza s'enfonce dans une spirale toujours plus catastrophique. Les Gazaouites sont exposés à la famine, à la propagation de maladies évitables et à des souffrances inimaginables. La famine est là. Bien que de nombreux pays, dont le Japon, aient recommencé à financer l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, l'Office ne peut pas mener ses activités à bien si les attaques contre les travailleurs humanitaires continuent.

Cette semaine, le représentant de l'UNICEF nous a déclaré que des dizaines d'enfants dans le nord de la bande de Gaza seraient morts de malnutrition et de déshydratation (voir S/PV.9594). Nous devons tout mettre en œuvre pour faire entrer de l'aide à Gaza par toutes les voies possibles – terrestre, aérienne et maritime. Les habitants de Gaza ne peuvent pas attendre un jour de plus. Le Japon espère que l'ouverture du point de passage d'Erez, annoncée récemment, permettra d'acheminer davantage d'aide à la population de Gaza.

Pour que cette catastrophe cauchemardesque prenne fin, le Japon exhorte toutes les parties concernées à instaurer sans plus attendre, conformément à la résolution 2728 (2024), un cessez-le-feu immédiat, impératif pour améliorer la situation humanitaire. Nous devons sauver la vie des civils, notamment des enfants innocents, en faisant taire les armes, en accélérant la livraison d'aide humanitaire à Gaza et en œuvrant à la libération des otages.

Enfin, nous restons très favorables aux efforts diplomatiques que font actuellement les États-Unis, l'Égypte et le Qatar dans ce sens. Nous continuerons de jouer notre rôle dans l'instauration de la paix et de la stabilité au Moyen-Orient.

**M. Dai Bing** (Chine) (*parle en chinois*) : Je suis gré à l'Algérie, au Guyana, à la Slovaquie et à la Suisse d'avoir pris l'initiative de demander la séance d'aujourd'hui et je remercie les deux intervenants de leurs exposés.

Six mois se sont écoulés depuis que le conflit a éclaté à Gaza. Plus de 33 000 civils innocents ont perdu la vie dans les combats et des millions d'autres luttent désespérément contre

une catastrophe humanitaire sans précédent. Le 25 mars, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2728 (2024) exigeant un cessez-le-feu immédiat à Gaza. Hélas, plus de 10 jours plus tard, les combats se poursuivent toujours sur place et tous les jours, les civils et les travailleurs humanitaires sont exposés aux violences armées. Chaque jour, près d'une centaine de femmes et d'enfants innocents meurent à cause des bombardements, de la faim et de la maladie. La tragédie de Gaza met à l'épreuve aussi bien la conscience de l'humanité que la crédibilité du Conseil de sécurité.

Premièrement, il faut veiller d'urgence à l'application intégrale de la résolution 2728 (2024). Toutes les résolutions du Conseil sont contraignantes. Les États Membres sont tenus de les mettre en œuvre, conformément à l'engagement qu'ils ont tous pris en rejoignant l'ONU. Nous exhortons Israël à appliquer immédiatement la résolution, à cesser les attaques militaires contre Gaza et à mettre un terme au châtement collectif infligé aux Gazaouites.

Nous appelons les grandes puissances qui ont une influence notable sur les parties concernées à s'employer activement à promouvoir la mise en œuvre de la résolution. Nous sommes favorables à ce que le Conseil prenne d'autres mesures nécessaires pour faire appliquer la résolution 2728 (2024).

Deuxièmement, le temps presse pour atténuer la tragédie humanitaire. Gaza subit déjà une famine grave et la paralysie du système de santé. Cette catastrophe humanitaire dépasse l'entendement. Israël doit pleinement appliquer les mesures conservatoires indiquées par la Cour internationale de Justice ; lever immédiatement le blocus de Gaza et les entraves à l'accès humanitaire ; ouvrir intégralement Rafah et tous les points de passage terrestres ; et permettre un accès rapide, suffisant et sûr des fournitures humanitaires.

Troisièmement, Israël doit cesser ses attaques contre les organismes et le personnel humanitaires. La Chine condamne avec force les attaques récentes contre les convois humanitaires. Les attaques qui visent les travailleurs humanitaires sont choquantes, et elles nous rappellent que, depuis le début du conflit, les frappes israéliennes ont déjà coûté la vie à plus de 170 travailleurs humanitaires et détruit les installations et fournitures humanitaires dont dépendent les Gazaouites.

Israël doit respecter le droit international et le droit international humanitaire, faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire et garantir la sécurité des organismes humanitaires, cesser ses attaques malveillantes contre l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient et lever les restrictions imposées à l'Office.

Les enseignements amers du conflit en cours nous rappellent une fois de plus que ce n'est qu'en mettant pleinement en œuvre la solution des deux États, en créant un État palestinien indépendant et en remédiant à l'injustice historique faite de longue date au peuple palestinien qu'il sera possible de sortir du cercle vicieux du conflit palestino-israélien. Pour commencer, nous appuyons vigoureusement la demande d'admission de la Palestine à l'ONU en tant que Membre à part entière, et nous sommes pour que le Conseil de sécurité se prononce dans les plus brefs délais. Dans le même temps, nous plaidons pour la convocation d'une grande conférence internationale de paix, faisant davantage autorité et plus efficace afin de définir un calendrier et une feuille de route pour la mise en œuvre de la solution des deux États.

La Chine entend continuer de collaborer avec la communauté internationale et faire d'inlassables efforts pour mettre un terme aux combats à Gaza, afin d'atténuer la catastrophe humanitaire et de concrétiser la solution des deux États.

**M. de Rivière** (France) : Je remercie M. Rajasingham et M<sup>me</sup> Soeripto pour leurs présentations.

La France a condamné la frappe israélienne qui a causé la mort de sept personnels humanitaires de l'organisation non gouvernementale World Central Kitchen. Elle a demandé aux autorités israéliennes de mener une enquête approfondie et de punir les responsables. Celles-ci ont pris cet engagement et devront s'y tenir. Sept personnels humanitaires ont donc été tués alors qu'ils tentaient de porter assistance à des populations civiles en état de quasi-famine. Leur mort s'ajoute, ne l'oublions pas, à celles de 177 personnels de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Pour les Nations Unies, ce bilan est le plus lourd depuis la création de l'Organisation.

La protection des travailleurs humanitaires doit être garantie en toutes circonstances. Le droit de la guerre, les principes de précaution et de proportionnalité, et le droit international humanitaire doivent être respectés.

Deux millions de personnes manquent de tout à Gaza. Il est essentiel de pouvoir acheminer massivement l'aide et de garantir un accès complet, conformément aux résolutions adoptées par le Conseil. Le rôle de coordination des Nations Unies est essentiel, celui de l'UNRWA également. La France prend note des mesures annoncées ce jour par le Gouvernement israélien. Elle l'appelle à mettre en œuvre ces annonces sans délai et à respecter intégralement le droit international humanitaire.

La France exige la pleine mise en œuvre de la résolution 2728 (2024) du Conseil de sécurité et un cessez-le-feu immédiat et durable. À Gaza, nous ne sommes pas confrontés à une catastrophe naturelle. La crise humanitaire découle de la guerre et la meilleure réponse humanitaire, c'est que la guerre cesse. La France réaffirme sa ferme opposition à une offensive terrestre à Rafah qui entraînerait une catastrophe humanitaire sans précédent. Elle exige aussi la libération immédiate et inconditionnelle des otages détenus par le Hamas et d'autres groupes terroristes. Elle rappelle sa condamnation des attaques terroristes, y compris des violences sexuelles, perpétrées le 7 octobre.

Parvenir à un cessez-le-feu est une priorité absolue de la France. Traitons la cause, et pas uniquement les symptômes. Mais il est grand temps aussi de poser enfin les bases d'un règlement politique pour mettre en œuvre la solution des deux États. Celle-ci est la seule qui puisse assurer aux Israéliens et aux Palestiniens la paix et la sécurité. La France est mobilisée en ce sens, auprès des parties et avec l'ensemble des partenaires régionaux et internationaux. Le projet de résolution que nous avons soumis aux membres du Conseil s'inscrit dans cette perspective et je les appelle tous à le soutenir.

**M. De La Gasca** (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie tout d'abord les orateurs de ce matin, M. Rajasingham et M<sup>me</sup> Soeripto, de leurs exposés opportuns bien que peu encourageants. Je réaffirme l'appui de l'Équateur au précieux travail fourni et aux sacrifices consentis par le personnel de l'ONU et de ses organismes dans la zone de conflit.

Je voudrais également saluer le travail héroïque des travailleurs humanitaires qui, depuis les actes terroristes répréhensibles perpétrés par le Hamas en octobre dernier, risquent leur vie pour livrer de la nourriture ou sauver des vies, dans des conditions de plus en plus difficiles. Je rends un hommage particulier aux travailleurs humanitaires qui ont perdu la vie dans ce conflit, notamment les sept employés de World Central Kitchen tués cette semaine, et j'adresse mes condoléances à leurs pays d'origine et à leurs familles. Le Secrétaire général s'est exprimé en termes clairs sur ce sujet ce matin.

Le personnel humanitaire ne doit jamais être la cible d'attaques, en aucune circonstance et sous aucun prétexte. Rien ne saurait le justifier. Ces actes doivent faire l'objet d'une enquête et les responsabilités doivent être établies. Le respect des principes du droit international humanitaire n'est pas volontaire et n'est pas fondé sur la réciprocité.

La suspension des activités humanitaires en raison de l'absence de conditions minimales de protection et de sécurité aggrave la crise alimentaire déjà sévère. Il

est impératif de remédier à cette situation. À cette fin, l'action de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient est d'une importance vitale et doit être soutenue. Nous appelons tous ceux qui le peuvent à contribuer au financement de ses opérations, dont la continuité est un facteur de stabilité dans toute la région.

La semaine dernière, le Conseil de sécurité a adopté une résolution exigeant un cessez-le-feu immédiat pendant le mois du ramadan et la libération immédiate et inconditionnelle des otages toujours détenus par le Hamas. La résolution 2728 (2024) souligne également la nécessité d'étendre l'acheminement de l'aide humanitaire à Gaza. La mise en œuvre rapide de cette résolution du Conseil aurait permis d'éviter la mort de membres du personnel humanitaire, de réunir les otages avec leurs familles et d'accroître l'aide à la population civile. Par conséquent, je renouvelle l'appel à la mise en œuvre intégrale et immédiate des résolutions 2712 (2023), 2720 (2023) et 2728 (2024), afin d'éviter de nouvelles morts et destructions.

**M. Sangjin Kim** (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je remercie le Directeur Rajasingham de son exposé d'aujourd'hui sur la situation dans la bande de Gaza. Je remercie également M<sup>me</sup> Soeripto de son témoignage concernant la situation sur le terrain qui donne à réfléchir.

Cela fait maintenant presque six mois que la catastrophe actuelle a commencé et il est consternant de constater que les hostilités se poursuivent sans relâche, avec des conséquences humanitaires dévastatrices à Gaza.

Il y a trois jours, l'Organisation mondiale de la Santé a annoncé que l'hôpital Chifa de la ville de Gaza, le plus grand hôpital de Gaza, avait cessé de fonctionner à la suite de l'opération militaire israélienne, ce qui menace encore plus le système de santé déjà précaire de la bande de Gaza.

Malgré les efforts déployés par la communauté internationale, notamment par le biais de couloirs maritimes et de largages aériens, Gaza est aujourd'hui confrontée à une crise alimentaire catastrophique qui résulte des importantes restrictions imposées aux livraisons terrestres d'une aide vitale et de conditions dangereuses.

Les infrastructures civiles de production et de distribution de denrées alimentaires ayant été gravement endommagées, Gaza ne peut subvenir à ses besoins sans aide extérieure. Dans ce contexte préoccupant, ma délégation est profondément consternée par le fait que sept membres du personnel de World Central Kitchen ont été tués lors d'une frappe des Forces de défense israéliennes,

alors qu'ils ne faisaient qu'acheminer une aide humanitaire vitale dans la bande de Gaza. L'organisation World Central Kitchen aurait fourni à elle seule plus de 35 millions de repas chauds dans la bande de Gaza depuis le début de la catastrophe actuelle. La Corée pleure les victimes de cet incident et exprime ses sincères condoléances et toute sa compassion à leurs familles endeuillées, et souhaite un prompt rétablissement aux blessés.

Aujourd'hui, plusieurs organisations humanitaires clefs sur le terrain, dont World Central Kitchen, auraient suspendu leurs activités à la suite de ce terrible incident. Cette situation est d'autant plus consternante que la communauté internationale a toutes les peines du monde à étendre l'aide humanitaire à l'ensemble de la bande de Gaza.

Je voudrais rappeler clairement notre principe commun, inscrit dans le droit international humanitaire : toutes les parties à un conflit doivent s'abstenir d'attaquer les travailleurs humanitaires et doivent garantir un accès sans entrave à l'aide humanitaire. Toutes les entraves à la fourniture d'une aide humanitaire à Gaza doivent être levées, comme l'exige la résolution 2728 (2024). Nous espérons que les mesures annoncées hier par le Gouvernement israélien pour accroître le flux d'aide vers Gaza conduiront à des améliorations tangibles sur le terrain.

Dans le même temps, les procédures de notification humanitaire et les mécanismes de déconfliction doivent être renforcés afin d'éviter que des incidents comme celui ayant entraîné la mort des membres du personnel de World Central Kitchen ne se reproduisent. La Corée du Sud insiste à nouveau sur la nécessité de mettre en œuvre la résolution 2728 (2024), adoptée le mois dernier, et appelle à un cessez-le-feu humanitaire immédiat, car c'est le seul moyen viable d'assurer un accès humanitaire sûr et sans entrave.

**M. Kelley** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Directeur Rajasingham et la Présidente et Directrice générale Soeripto de leurs exposés.

Le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale ont affirmé qu'il était impératif de protéger le personnel humanitaire, notamment dans les résolutions 2712 (2023), 2720 (2023) et 2728 (2024). Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, les parties en présence à Gaza n'en ont malheureusement pas tenu compte.

La tragique attaque d'un convoi de World Central Kitchen, qui a coûté la vie à plusieurs travailleurs humanitaires, le 1<sup>er</sup> avril, en est une des illustrations les plus récentes. Comme l'a déclaré le Président Biden mardi, les États-Unis sont indignés et extrêmement attristés par la

mort de ces personnes qui, en pleine guerre, apportaient de la nourriture à des civils affamés. Ces travailleurs étaient courageux et œuvraient avec abnégation. Ils nous montrent le meilleur de ce que l'humanité peut offrir dans les moments les plus difficiles. Un tel événement n'aurait jamais dû se produire et ne doit jamais se reproduire.

Qui plus est, nous savons tous qu'il ne s'agissait pas d'un cas isolé. Le conflit est l'un des pires de mémoire récente en termes de nombre de travailleurs humanitaires tués. Plus de 220 travailleurs humanitaires ont péri depuis le 7 octobre à Gaza, certains dans l'exercice de leurs fonctions. De nombreux autres ont été blessés. De telles attaques sont inacceptables. Le personnel humanitaire doit être protégé, un point c'est tout.

Nous sommes profondément préoccupés par le fait qu'Israël n'a pas fait assez pour protéger les travailleurs humanitaires ou les civils. C'est pourquoi le projet de résolution S/2024/239, présenté par les États-Unis le mois dernier au Conseil, exigeait que toutes les parties au conflit respectent pleinement les mécanismes humanitaires de notification et de déconfliction et remédient à toute faille. Bien que la Russie et la Chine aient opposé leur veto à ce projet de résolution, nous réitérons cet appel aujourd'hui. Comme le Président Biden l'a indiqué au Premier Ministre israélien Netanyahu le 4 avril, Israël doit annoncer et mettre en œuvre une série de mesures précises, concrètes et mesurables pour atténuer les dommages causés aux civils et les souffrances humanitaires et répondre au problème de la sécurité des travailleurs humanitaires. La politique des États-Unis à l'égard de Gaza sera fonction des mesures immédiates qu'Israël prendra pour répondre à cette demande.

Étant donné les graves allégations concernant le personnel de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) lié au Hamas, nous appuyons pleinement les enquêtes en cours sur l'organisation et attendons avec impatience l'examen indépendant mené par l'ancienne Ministre française des affaires étrangères, M<sup>me</sup> Colonna. Dans le même temps, nous relevons le rôle indispensable de l'UNRWA dans la distribution de l'aide humanitaire à Gaza, en particulier face à la menace de famine. Les lourdes restrictions imposées au travail de l'UNRWA sont inacceptables, surtout si l'on considère les graves inquiétudes suscitées par une famine imminente.

Bien entendu, alors même que nous insistons auprès d'Israël pour qu'il fasse beaucoup plus pour protéger les travailleurs humanitaires et faciliter le travail vital de l'ONU, y compris de l'UNRWA, nous ne devons pas passer sous silence le fait que les actions du Hamas

mettent le personnel humanitaire en danger. Creuser des tunnels sous les hôpitaux et stocker des armes dans ces établissements constitue une violation des lois de la guerre, et nous le condamnons.

Nous continuons également à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour contribuer à l'acheminement de l'aide humanitaire aux civils palestiniens de Gaza par tous les moyens disponibles. Mais ces actions ne suffisent pas à répondre aux besoins des civils palestiniens à Gaza. L'aide humanitaire est absolument vitale maintenant et doit être facilitée pour atténuer les effets d'une famine imminente. L'ensemble de la population de Gaza connaît des niveaux élevés d'insécurité alimentaire. L'ensemble de la population de Gaza a besoin d'une aide humanitaire.

C'est pourquoi nous continuons à souligner qu'un cessez-le-feu immédiat est essentiel pour stabiliser et améliorer la situation humanitaire et protéger des vies innocentes, et nous avons exhorté le Premier Ministre Netanyahu à donner la possibilité à ses négociateurs de conclure un accord sans délai pour ramener les otages chez eux. Nous engageons aussi vivement le Hamas à accepter l'accord proposé.

Nous continuons d'appuyer ces négociations et d'œuvrer pour protéger le personnel humanitaire et faciliter l'augmentation de l'aide humanitaire vers et dans toute la bande de Gaza.

**M. Kanu** (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir réuni le Conseil à la demande de l'Algérie, rejointe par le Guyana et la Slovénie, afin de recevoir une mise à jour sur le risque de famine et les attaques contre les travailleurs humanitaires dans le Territoire palestinien occupé, en particulier la bande de Gaza. Je remercie le Directeur Rajasingham et M<sup>me</sup> Janti Soeripto de leurs informations importantes et de leurs exposés qui n'incitent guère à l'optimisme.

Il y a deux jours, dans cette salle, nous avons tenu une séance d'information (S/PV.9594) au cours de laquelle on nous a présenté les conséquences dévastatrices du conflit de Gaza sur les enfants. Le rapport du Global Nutrition Cluster, cité à cette séance, indique qu'environ 15 % des enfants de moins de 2 ans dans le nord de Gaza souffrent de malnutrition aiguë et que la région est confrontée à une famine imminente.

Plusieurs autres séances publiques sur la région ont été organisées depuis le début de l'année et, à chaque fois, nous avons été informés des bombardements israéliens incessants sur Gaza qui ont détruit presque toutes les infrastructures publiques et privées et arrêté l'activité

socioéconomique de Gaza. Les marchés, les entreprises privées et les institutions financières, qui sont les piliers de l'activité économique, ne fonctionnent plus dans l'enclave. Les infrastructures des services essentiels, tels que l'eau et l'assainissement, l'énergie et la santé, ont été ravagées.

La communauté mondiale sait les résultats de l'opération militaire de deux semaines à l'hôpital Chifa, qui a laissé la majeure partie de la structure de l'hôpital en ruines. Les chiffres concernant les victimes civiles et les personnes déplacées, sachant que les femmes et les enfants sont les plus touchés, sont considérables et ne doivent pas être considérés comme une chose normale. Malgré l'instabilité de la région et les dangers auxquels ils sont confrontés, les travailleurs humanitaires continuent résolument d'aider les civils à accéder à la nourriture et à l'aide vitale nécessaires à leur survie quotidienne.

Nous rappelons les résolutions 2712 (2023), 2720 (2023) et 2728 (2024), qui exigent que les parties au conflit respectent les obligations qui leur incombent en vertu du droit international en protégeant les civils et en permettant un accès humanitaire complet, sûr et sans entrave à l'ensemble de la bande de Gaza. Ces résolutions du Conseil de sécurité sont contraignantes et nous sommes profondément préoccupés par leur non-respect flagrant par les parties.

Nous sommes également très préoccupés par le fait que les civils et le personnel humanitaire continuent d'être victimes de frappes qui entraînent souvent leur mort. Le Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire pour le Territoire palestinien occupé a récemment indiqué qu'à ce stade du conflit, au moins 196 membres du personnel humanitaire avaient été tués dans le Territoire palestinien occupé. L'exposé du Directeur Rajasingham fait état d'un total tragique de 226 travailleurs humanitaires tués, dont 179 membres du personnel des Nations Unies.

Des centaines de travailleurs humanitaires ont payé le prix fort, des travailleurs humanitaires palestiniens de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) aux travailleurs de World Central Kitchen. Nous présentons nos plus sincères condoléances à leurs familles et aux organisations qui les employaient.

Chaque jour, on nous rappelle le risque de famine et la forte aggravation de la malnutrition en raison de l'intensité des hostilités et des restrictions imposées à l'accès humanitaire. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a signalé qu'au moins 576 000 personnes à Gaza sont à deux doigts de la famine et sont confrontées à des niveaux catastrophiques de privation et de faim. Afin de limiter au minimum les effets de la situation humanitaire

désastreuse dans le contexte de ces projections d'insécurité alimentaire et de famine, de malnutrition et de maladie, ma délégation voudrait souligner plusieurs points.

Premièrement, la Sierra Leone condamne toutes les attaques contre les civils et le personnel humanitaire. Elles doivent cesser et des mesures de déconfliction efficaces doivent être mises en œuvre pour que l'aide humanitaire puisse être acheminée.

Deuxièmement, nous exhortons de nouveau les parties au conflit à respecter les résolutions pertinentes du Conseil en mettant pleinement en œuvre les résolutions 2712 (2023), 2720 (2023) et 2728 (2024).

Troisièmement, nous réaffirmons la pertinence et la validité des mesures conservatoires prescrites par l'ordonnance de la Cour internationale de Justice du 26 janvier et l'ordonnance relative à la demande tendant à la modification de cette première ordonnance, présentée le 28 mars, qui, entre autres, obligent l'État d'Israël à :

« veiller sans délai, en étroite coopération avec l'ONU, à ce que soit assurée, sans restriction et à grande échelle, la fourniture par toutes les parties intéressées des services de base et de l'aide humanitaire requis de toute urgence, notamment la nourriture, l'eau, l'électricité, le combustible, les abris, les vêtements, les produits et installations d'hygiène... [dans] l'ensemble de la bande de Gaza ».

Quatrièmement, la Sierra Leone souligne qu'il est important et impératif d'appliquer le principe de responsabilité pour les violations graves du droit international commises par toutes les parties concernées. Nous appelons à une paix qui s'accompagne de l'obligation de rendre des comptes afin de mettre un terme à l'impunité.

La Sierra Leone réaffirme sa position concernant le rôle vital de l'UNRWA face à la myriade de facteurs qui entravent son action humanitaire. On ne saurait trop insister sur la nécessité de maintenir les services de l'Office, car l'UNRWA reste le pilier de la fourniture de services humanitaires vitaux aux Palestiniens dans toute la région du Moyen-Orient.

Je termine en rappelant la nécessité d'intensifier la collaboration et le dialogue politiques dans la quête inlassable d'une paix fondée sur la solution des deux États.

**M. Afonso** (Mozambique) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier la présidence maltaise du Conseil d'avoir organisé cette séance d'urgence sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne. Nous remercions M. Ramesh Rajasingham, Directeur de la

Division de la coordination du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies, et M<sup>me</sup> Janti Soeripto, Présidente et Directrice générale de Save the Children (États-Unis).

Il y a 11 jours, le Conseil a adopté à une écrasante majorité la résolution 2728 (2024), présentée par les 10 membres élus de cet important organe. Le but et l'objet de cette résolution étaient clairs et sans ambiguïté : premièrement, instaurer un cessez-le-feu immédiat et durable ; deuxièmement, obtenir la libération des otages ; et troisièmement, permettre l'acheminement de l'aide humanitaire, en plus grandes quantités, afin de répondre efficacement à la tragédie humanitaire qui se déroule actuellement à Gaza.

Nous, membres du Conseil de sécurité, avons adopté la résolution 2728 (2024) parce que notre position unanime est que la mort d'enfants, de femmes et d'hommes à Gaza est inacceptable et défie notre conscience, notre humanité et les buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies.

L'adoption de cette résolution a clairement montré qu'aucun membre du Conseil ne peut justifier les opérations militaires incessantes à Gaza, qui causent des souffrances indicibles au peuple palestinien. Il s'agit d'une situation critique qui exige notre attention immédiate et des efforts concertés afin de protéger la population de Gaza.

Nous sommes tous très préoccupés par le fait que la campagne militaire en cours semble ne respecter aucune loi de la guerre, aucune règle de la guerre ni aucune frontière morale. Le grand nombre de décès tragiques de travailleurs humanitaires – plus de 200 à ce jour – en témoigne. La mort récente de membres du personnel de l'organisation World Central Kitchen à Gaza illustre l'ampleur de la tragédie. La perte de ces travailleurs humanitaires dévoués est tout à fait déplorable. Ces personnes et d'autres travailleurs humanitaires qui ont péri à Gaza se consacraient exclusivement à la fourniture d'une aide essentielle aux personnes dans le besoin. Leur mort constitue une violation flagrante des dispositions pertinentes du droit international humanitaire et des droits de l'homme.

Nous regrettons profondément l'attaque contre l'hôpital Chifa, commise en violation de la quatrième Convention de Genève, qui souligne l'importance capitale de la protection des établissements de santé civils et des maternités en période de conflit armé.

Nous accueillons avec satisfaction la récente ordonnance rendue par la Cour internationale de Justice sur la question de Gaza. Elle impose à Israël de prendre des mesures spécifiques pour remédier aux graves pénuries

de fournitures essentielles dans la bande de Gaza ravagée par la guerre et souligne qu'il est urgent de remédier à la crise humanitaire et de veiller à ce que l'aide parvienne à ceux qui en ont besoin.

À cet égard, nous demandons instamment à Israël de lutter contre la crise humanitaire à Gaza en mettant en œuvre des mesures pour améliorer la situation. Ces mesures passent notamment par l'ouverture d'un plus grand nombre de points de passage terrestres afin de faciliter l'acheminement de fournitures essentielles telles que la nourriture, l'eau et le carburant dans la bande de Gaza touchée par la guerre.

Nous encourageons vivement les États Membres à coopérer pleinement avec l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), qui joue un rôle capital dans la fourniture d'une aide humanitaire à la population palestinienne. L'aide de l'UNRWA est essentielle au bien-être des civils dans la région.

Alors que nous oeuvrons à la mise en œuvre de la résolution 2728 (2024) et des autres résolutions pertinentes du Conseil, nous devons continuer de lutter pour un avenir pacifique et stable au Moyen-Orient, qui repose sur la vision d'une solution à deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte en tant qu'États indépendants et souverains et coexistant en bons voisins, tel que prescrit par la Charte des Nations Unies.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de Malte.

Je tiens tout d'abord à remercier les intervenants de leurs déclarations.

Nous sommes profondément choqués par le meurtre par Israël de sept travailleurs humanitaires de World Central Kitchen à Gaza le 1<sup>er</sup> avril. Cela porte à plus de 220 le nombre total d'humanitaires tués au cours de ce dernier cycle du conflit à Gaza, dont 179 membres du personnel des Nations Unies, et ce nombre augmente de jour en jour. Nous présentons nos sincères condoléances aux proches de tous les membres du personnel des Nations Unies et du personnel humanitaire tués à Gaza.

Malte demande que soit menée de toute urgence une enquête approfondie et indépendante sur cet événement totalement inadmissible et sur tous ceux qui l'ont précédé. L'obligation de rendre des comptes pour toute violation du droit international, y compris le droit international humanitaire, doit être garantie. Les auteurs doivent répondre de leurs actes. Cette dernière attaque souligne une fois de plus la nécessité urgente d'un cessez-le-feu immédiat et permanent.

Nous rappelons que le déplacement du personnel humanitaire de World Central Kitchen a été effectué en coordination avec les autorités israéliennes, qui ont été informées par l'intermédiaire du système de notification humanitaire des Nations Unies. Toutes les procédures ont été suivies, et pourtant l'attaque a eu lieu. Nous insistons une fois de plus sur le fait que ces systèmes sont en place précisément pour faire en sorte que de tels faits ne se produisent pas.

Nous rappelons que toutes les parties ont l'obligation, en vertu du droit international humanitaire, de protéger les travailleurs humanitaires. Les frappes contre des travailleurs humanitaires sont inacceptables, en particulier lorsque ces travailleurs apportent une aide humanitaire indispensable aux civils dans le besoin. De toute évidence, il faut faire davantage pour assurer le plein respect de ces obligations.

Je réaffirme ici notre ferme conviction que l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) est une force stabilisatrice à Gaza et dans la région, et que les services qu'il fournit sont irremplaçables. Les États Membres doivent veiller à ce que l'UNRWA puisse exécuter ses activités conformément à son mandat et à ce que les travailleurs humanitaires soient protégés. Nous demandons aux États Membres de continuer à contribuer à l'Office et de veiller à ce qu'il dispose des ressources dont il a besoin pour fonctionner.

Nous constatons qu'Israël impose encore des obstacles, qui empêchent l'acheminement sûr, rapide et sans entrave de l'aide humanitaire à destination et à l'intérieur de la bande de Gaza. Depuis le début du conflit, Israël fait obstruction à une augmentation véritable de l'aide humanitaire à Gaza en imposant des obstacles bureaucratiques et administratifs lourds et arbitraires à l'acheminement de l'aide. Il empêche des piquets de tente, des médicaments utilisés en chimiothérapie et des produits de première nécessité d'entrer à Gaza. En outre, il continue d'empêcher les denrées alimentaires de parvenir aux Gazaouites qui en ont désespérément besoin. Selon les dernières données, l'ensemble de la population de la bande de Gaza est confrontée à des niveaux de famine critiques. Près d'un demi-million de personnes sont au bord de la famine causée par l'homme et par le conflit. Il faut faire davantage. Nous ne pouvons pas nous contenter d'attendre une classification rétrospective en famine, sans agir pour la prévenir. Dans ce contexte, nous regrettons vivement que World Central Kitchen ait été contrainte de suspendre ses activités et de renvoyer d'importants lots de nourriture non livrée par crainte de nouvelles attaques.

Malte souligne que la résolution 2417 (2018) indique clairement que l'utilisation de la famine comme arme de guerre peut constituer un crime de guerre.

Nous soulignons en outre qu'Israël doit faciliter le recours à l'ensemble des voies d'accès et de circulation et points de passage frontaliers disponibles dans toute la bande de Gaza. L'annonce de l'ouverture du point de passage d'Erez, du point de passage de Kerem Shalom et du port d'Ashdod est une évolution nécessaire et positive. La mise en œuvre rapide et intégrale de ces mesures est fondamentale.

Par ailleurs, nous sommes profondément choqués par les images des ravages causés par le siège de l'hôpital Chifa par l'armée israélienne. Toute attaque systématique contre des civils impliquant des hôpitaux ou des installations médicales ou leur utilisation inappropriée par les parties constitue une violation directe du droit international humanitaire et de la résolution 2286 (2016). Cette résolution et toutes les autres résolutions du Conseil de sécurité doivent être respectées et appliquées.

Enfin, Malte réaffirme sa ferme position selon laquelle la désescalade et le dialogue sont les seuls moyens de créer l'espace nécessaire à la relance des négociations en vue d'un règlement juste, global et pacifique du conflit, qui soit fondé sur la solution des deux États, sur la base des frontières d'avant 1967.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Le représentant de la Fédération de Russie a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

**M. Nebenzia** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Il y a quelques minutes, nous avons été témoins d'une tentative de manipulation cynique et peu scrupuleuse de la part de nos collègues des États-Unis. Dans sa déclaration, le représentant des États-Unis a souligné que l'appel à la protection des travailleurs humanitaires était contenu dans le projet de résolution déposé par les États-Unis, auquel la Russie et la Chine ont opposé leur veto (S/2024/239). En même temps, il a sournoisement omis le fait que la résolution 2728 (2024), qui a finalement été adoptée par le Conseil de sécurité, contient également de telles exigences, par l'intermédiaire d'une référence à la nécessité de mettre en œuvre la résolution 2720 (2023), qui est consacrée à ce sujet. Il a également passé sous silence le fait que le projet de résolution auquel nous avons, à juste titre, opposé notre veto ne contenait pas d'exigence de cessez-le-feu, ni même d'appel à un cessez-le-feu. Il donnait donc effectivement le feu vert à l'opération israélienne à Rafah.

Nous pensons qu'une diplomatie du mégaphone d'un niveau aussi bas ne doit pas avoir sa place au Conseil

de sécurité. Au lieu d'agir sans scrupules comme ils le font, nos collègues des États-Unis devraient se concentrer sur la pression à exercer sur Israël et ils devraient également cesser de lui fournir des armes qu'il utilise pour tuer des Palestiniens dans le Territoire palestinien occupé.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à l'Observateur permanent de l'État observateur de Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies.

**M. Mansour** (État de Palestine) (*parle en anglais*) : Nous tenons à remercier l'Algérie, le Guyana et la Slovénie d'avoir demandé la tenue de l'importante séance d'aujourd'hui, et je tiens également à exprimer notre reconnaissance au Groupe des États arabes pour la décision unanime prise hier, par l'intermédiaire de notre représentant, l'Ambassadeur de l'Algérie, de demander la tenue de cette séance, ainsi qu'aux deux autres pays, le Guyana et la Slovénie, pour s'être joints à cet effort. Je tiens également à remercier de leurs exposés les deux intervenants du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et de Save the Children (États-Unis d'Amérique), M. Rajasingham et M<sup>me</sup> Soeripto.

Je voudrais m'adresser aujourd'hui aux membres du Conseil de sécurité pas seulement en leur qualité de diplomates représentant leurs États, mais aussi en tant que parents et grands-parents, en tant que filles et fils et en tant que membres de familles qu'ils aiment et chérissent. La nuit dernière, un père palestinien est resté assis, impuissant, au chevet de son bébé de 2 mois, le regardant mourir lentement de faim, après avoir cherché en vain, des heures et des jours durant, une préparation pour nourrissons dans le nord de la bande de Gaza. Une mère a dû laisser ses enfants dans leur maison pour qu'ils soient en sécurité pendant qu'elle sortait pour essayer de trouver de la farine. Alors qu'elle arrivait au coin de la rue, elle a entendu un violent bombardement et s'est précipitée chez elle, sans farine, pour retrouver sa maison détruite et ses enfants sans vie. Nous parlons de cet assaut terrifiant contre la vie à Gaza en jours et en mois, 180 jours, six mois, mais les parents comptent les heures et sont rongés d'angoisse chaque minute et chaque seconde. Ils se demandent combien de temps encore ils vont devoir attendre, combien de temps encore ils vont pouvoir préserver des lambeaux de vie avant qu'ils ne soient détruits eux aussi, à combien d'enfants ils vont devoir dire adieu, ou combien d'enfants ils laisseront derrière eux s'ils meurent à leur tour.

Israël a détruit des maisons, tué des familles entières, déplacé toute une population, démoli des hôpitaux et tout mis en œuvre pour qu'aucune aide ne parvienne à notre peuple. Il

tue ceux qui soignent, ceux qui sauvent, ceux qui apportent de l'aide et des secours, ceux qui nourrissent et ceux qui informent sur la situation. Il suffit d'être Palestinien pour être tué. Essayer d'aider des Palestiniens, comme le font la courageuse M<sup>me</sup> Soeripto et son organisation, suffit à se faire tuer. Les membres du Conseil ont pu le constater lorsque, pendant plus de deux semaines à l'hôpital Chifa, Israël a procédé à des exécutions sommaires, des arrestations et des actes de torture, y compris contre des blessés, des malades et du personnel médical, sans ressentir le besoin de fournir la moindre explication ni la moindre preuve. Il a ensuite incendié l'hôpital le plus important de toute la bande de Gaza, continuant ainsi de mettre à genoux le système de santé au moment où il est le plus nécessaire pour sauver des vies.

Nous présentons nos plus sincères condoléances aux familles du personnel médical, des membres des équipes de secours et des plus de 200 travailleurs humanitaires qui ont été tués, et nous exprimons notre admiration à tous les travailleurs humanitaires qui poursuivent leur mission sacrée au péril de leur vie. Il ne faut pas les abandonner, mais au contraire les soutenir et les protéger.

Le meurtre des travailleurs humanitaires de l'organisation World Central Kitchen n'est pas un cas isolé. C'est la confirmation de ce que les membres du Conseil savent tous depuis maintenant plusieurs mois. Israël s'en prend à ceux pour la protection desquels le droit de la guerre a été créé. Israël savait très bien qui il visait en frappant trois voitures dans trois endroits différents, car les véhicules étaient identifiables et les personnes visées avaient coordonné l'acheminement de l'aide avec les autorités israéliennes. Israël a dit avoir eu des soupçons sur une personne, alors il en a tué beaucoup, sans se soucier des principes de distinction, de précaution et de proportionnalité, ni du statut de protection ou encore de la décence humaine.

Il est regrettable qu'il ait fallu que des ressortissants étrangers soient tués pour que certains reconnaissent pleinement le sort réservé aux Palestiniens depuis 180 jours. Comme l'a dit avec éloquence la présidente de World Central Kitchen,

« Il s'agit non seulement d'une attaque contre World Central Kitchen, mais aussi d'une attaque contre les organisations humanitaires qui interviennent dans les situations les plus graves, où la nourriture est utilisée comme arme de guerre. C'est impardonnable. »

C'est d'autant plus impardonnable que c'est Israël, Puissance occupante, qui est tenu de veiller à ce que la population civile ne subisse aucun préjudice et ne soit pas affamée. Au lieu de cela, non seulement il inflige des souffrances et répand la famine, mais il tue également ceux

qui tentent de les atténuer. Pour Israël, l'ensemble de la population civile et tous ceux qui l'aident, ainsi que toutes les infrastructures civiles, sont des cibles légitimes. Il se contente de les qualifier de « dommages collatéraux », d'exprimer sa tristesse et de passer au crime suivant.

Israël a affirmé sans fondement que le problème venait de l'organisation qui fournit une aide humanitaire vitale, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, qui joue un rôle déterminant et accomplit un travail héroïque sur le terrain. Aujourd'hui, même les organisations non gouvernementales qui ont travaillé dans les pires situations possibles à travers le monde disent qu'elles ne peuvent pas opérer à Gaza en raison de l'environnement créé par Israël.

En plus de tuer plus de 32 000 Palestiniens et d'en mutiler plus de 72 000 autres avec ses bombes et ses balles, Israël s'est également assuré de créer la pire famine d'origine humaine jamais connue, touchant plus de 2 millions de personnes assiégées et affamées, alors que des tonnes d'aide attendent à quelques kilomètres de là. Qui peut encore parler de valeurs communes avec Israël, l'auteur de ces crimes, sans être dévoré par la honte ?

Le Conseil a enfin exigé un cessez-le-feu immédiat menant à un cessez-le-feu durable. Israël n'a pas tenu compte de cette demande. La résolution 2728 (2024) doit être mise en œuvre. Il incombe au Conseil et à tous les États de veiller à ce qu'elle soit respectée. La Cour internationale de Justice a ordonné à Israël à deux reprises au cours des deux derniers mois de prendre des mesures pour prévenir la menace réelle et imminente de génocide, notamment en prenant toutes les mesures efficaces nécessaires pour assurer sans délai, en pleine coopération avec l'ONU, la fourniture sans entrave et à grande échelle des services de base et de l'aide humanitaire dont les Palestiniens ont un besoin urgent dans l'ensemble de la bande de Gaza. Mais Israël n'a pas respecté cette ordonnance.

Le problème ne vient pas du fait que le Conseil a adopté des résolutions, que la Cour internationale de Justice a ordonné la prise de mesures conservatoires ou que l'humanité a élaboré les règles qui ont conduit les organismes des Nations Unies à adopter ces positions, ni de quelles positions doivent être respectées. Le problème est qu'Israël peut violer ces règles, ces exigences et ces ordonnances en toute impunité.

Personne, aucun pays, ne doit armer ou protéger ceux qui commettent des atrocités. Ils doivent rendre des comptes, sinon ces crimes se poursuivront. Face à l'indignation suscitée par son attaque contre des ressortissants étrangers de World Central Kitchen, Israël a pris ses

premières mesures en renvoyant deux hauts responsables et en en réprimandant trois autres. Est-ce là la punition pour avoir commis des crimes de guerre ? C'est scandaleux. Qui répondra du meurtre de dizaines de milliers de civils palestiniens ? Nos vies ne méritent-elles pas que l'on demande des comptes à ceux qui nous assassinent et nous tuent en grand nombre ?

L'histoire retiendra qu'Israël a continué de se présenter dans cette enceinte tout en essayant de faire tomber l'ONU et l'ordre fondé sur le droit international que l'Organisation représente, en détruisant et en déplaçant un peuple entier et en niant, de manière débridée et sans aucune retenue, son droit à l'existence et à la création de son propre État, alors que l'État de Palestine, attaché à la primauté du droit international et à une paix juste et durable, n'est toujours pas Membre de l'ONU. Ce n'est qu'une injustice de plus dont notre peuple est victime, une contradiction de plus entre la clarté des déclarations et l'ambiguïté de certains agissements. Il n'y a pas de nuances, pas de si ni de mais, pas de justification pour ce que fait Israël. Rien ne le peut. Rien ne justifie le déni continu de notre droit à l'autodétermination, à la liberté et à la dignité sur notre terre.

Nous savions, et tous les membres savaient, ce qui nous attendait il y a six mois. Nous savions, et les membres savaient, qu'Israël aurait recours à des massacres massifs et aveugles, à une destruction et une dévastation totales, et que la famine était en route. Ce génocide a été annoncé par les dirigeants israéliens. Il a été perpétré au grand jour. Il a été affiché sur les écrans. Il a fait l'objet de discussions entre les membres du Conseil lors de leurs réunions. De nombreux membres se sont mobilisés pour l'arrêter, mais il reste des outils qui n'ont pas été utilisés, ni même envisagés.

Un jour, comme pour d'autres génocides, on parlera beaucoup de ces échecs. Mais nous ne pouvons pas attendre. Il faut agir maintenant à tous les niveaux et avec tous les moyens possibles. J'appelle les membres, individuellement et collectivement, à faire plus, maintenant, afin de trouver un moyen d'arrêter ces massacres et le meurtre prémédité d'enfants, de femmes et d'hommes. Je prie les membres d'apporter un soulagement immédiat aux parents désespérés qui ont été témoins de ce qu'aucun parent ne devrait endurer, et aux enfants qui ont subi ce qu'aucun enfant ne devrait subir, et ce depuis maintenant 260 000 minutes. Nos échecs signifient leur mort. Cela devrait être une raison suffisante pour que nous fassions tout ce qui est en notre pouvoir pour mettre fin à cette tragédie.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant d'Israël.

**M. Erdan** (Israël) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à exprimer la tristesse d'Israël à la suite de l'incident tragique qui a coûté la vie à des employés de l'organisation World Central Kitchen à Gaza. Nous présentons nos plus sincères condoléances aux familles, à leurs pays et à World Central Kitchen et nos pensées les accompagnent. C'était une erreur tragique. Israël ne prend jamais délibérément pour cible des civils – jamais – et encore moins des travailleurs humanitaires effectuant un travail crucial. Israël tient en plus haute estime le soutien critique fourni par les travailleurs humanitaires, et nous continuerons de collaborer avec eux et d'assurer leur sécurité alors qu'ils s'acquittent de leurs missions. Cet incident a fait l'objet d'une enquête approfondie, et les conclusions montrent que la frappe a été effectuée à la suite d'une erreur d'identification, la nuit, dans le cadre d'une guerre menée dans des conditions très complexes. Cet incident a fait l'objet d'une enquête menée par un organe d'experts indépendant, qui s'est achevée hier soir. Les résultats ont été présentés aux dirigeants israéliens et aux responsables de World Central Kitchen avant d'être rendus publics. En conséquence, deux officiers supérieurs ont déjà été démis de leurs fonctions.

Israël a coordonné la distribution de l'aide avec les organisations internationales des milliers de fois depuis le début de la guerre, et il ne fait aucun doute que cet incident était involontaire. La procédure standard de l'armée a certes été violée, mais en conséquence d'une erreur tragique due au *modus operandi* cynique du Hamas, qui exploite les infrastructures et les véhicules civils. Israël tirera les enseignements de cette enquête et mettra tout en œuvre pour qu'une telle tragédie ne se reproduise pas.

Israël est en plein milieu d'une guerre défensive menée dans des conditions sans précédent contre un ennemi qui combat à partir de tunnels souterrains et d'hôpitaux et qui utilise délibérément les civils comme boucliers humains. Nous n'avons pas commencé la guerre et nous ne la voulions pas. Nous avons été attaqués, massacrés par des terroristes impitoyables qui sont déterminés à reproduire ce massacre. Le Hamas a choisi de combattre à partir des centres de population civile de Gaza et, aussi déchirant que cela puisse être, des erreurs tragiques peuvent se produire. Tous les pays qui ont mené une guerre dans des zones urbaines denses le savent.

En raison de la complexité du champ de bataille à Gaza, des tragédies qui ont coûté la vie à nos propres concitoyens se sont produites. Des soldats des Forces de défense israéliennes, nos soldats, sont tombés sous des feux amis. Et des otages israéliens, nos otages, ont été tués par erreur par nos soldats. Il s'agit là de tragédies, mais la

réalité est que la perte de vies innocentes au cours d'une guerre est parfois inévitable, en dépit de tous les efforts déployés par Israël. C'est pourquoi le monde ne doit pas oublier un seul instant pourquoi la guerre a commencé.

Israël respecte strictement le droit de la guerre et les Forces de défense israéliennes ont pris plus de précautions pour atténuer les dommages causés aux civils que n'importe quelle autre armée dans l'histoire. Israël a largué 7 millions de tracts prévenant les civils qu'ils devaient évacuer, envoyé 13 millions de SMS, et il a même distribué des cartes militaires indiquant les zones sûres et les itinéraires d'évacuation. Ces mesures sont sans précédent et je ne connais aucune autre armée qui réponde à ces normes.

En revanche, notre ennemi, le Hamas, n'a que faire du bien-être des civils et se retranche parmi la population civile pour tenter délibérément de faire le plus grand nombre possible de victimes civiles à Gaza. C'est son objectif. Les membres ont-ils quelque chose à dire sur la façon dont le Hamas a transformé l'hôpital Chifa en une base terroriste ? Au cours des dernières semaines, des centaines de terroristes ont été neutralisés et arrêtés, tous à l'intérieur d'un hôpital. Le Conseil n'a-t-il rien à dire là-dessus ? Voilà ce qu'est le Hamas : un ennemi qui s'efforce de faire le plus grand nombre possible de victimes civiles. C'est le scénario qu'il a écrit pour que les membres puissent faire pression sur Israël afin d'obtenir un cessez-le-feu et le sauver. Pour Israël, chaque vie perdue est une tragédie, alors que pour le Hamas, la mort de civils est une stratégie. C'est nous qui avons été massacrés, et nous nous battons aujourd'hui pour ne pas l'être à nouveau. Si les capacités terroristes du Hamas ne sont pas réduites à néant, ses membres se réarmeront, se regrouperont et recommenceront à commettre des atrocités contre les Israéliens jusqu'à ce qu'ils nous anéantissent. C'est exactement ce qu'ils font depuis 18 ans, depuis que nous avons évacué Gaza et que nous nous en sommes désengagés.

Aucun pays ne souhaite davantage qu'Israël que cette guerre prenne fin. Ce sont nos enfants qui se battent à Gaza, et qui consentent le sacrifice ultime, mais nous n'avons pas d'autre choix.

La formule pour un cessez-le-feu immédiat est claire. Les membres du Hamas doivent se rendre et libérer tous les otages. S'ils le font, la guerre peut même prendre fin aujourd'hui. Cent quatre-vingt-deux jours plus tard, le Conseil n'a pas condamné le Hamas ne serait-ce qu'une fois. Au lieu de cela, il a exigé un cessez-le-feu sans la moindre condition, un cessez-le-feu qui n'est même pas subordonné à la restitution des otages. C'est un blanc-seing à la barbarie et à la violence sadique. Un

cessez-le-feu qui garantit la survie du Hamas, c'est un feu vert à de nombreuses redites du 7 octobre 2023.

Les membres du Conseil savent bien qu'il ne pourra y avoir de solution au conflit entre Israéliens et Palestiniens dans notre région tant que le Hamas continuera de gouverner Gaza, mais certains préfèrent fermer les yeux devant les ambitions génocidaires du Hamas. Elles sont inscrites dans la charte du groupe, soit dit en passant. Si le Conseil montrait au Hamas que la terreur ne sera pas tolérée, s'il intensifiait la pression sur lui, par exemple en l'inscrivant sur la liste des organisations terroristes, la guerre pourrait prendre fin plus rapidement.

Le Hamas porte la responsabilité non seulement de toutes les victimes à Gaza, mais aussi de la situation humanitaire dans la bande. Israël facilite l'entrée constante d'aide humanitaire à Gaza : 19 000 camions chargés de plus de 350 000 tonnes d'aide, dont 250 000 de nourriture, sont déjà entrés à Gaza depuis le début de la guerre. Des hôpitaux de campagne et des hôpitaux flottants ont été mis en place, et rien ne limite la quantité d'aide qui peut entrer dans la bande. La seule raison qui explique que l'aide ne parvient pas toujours à la population civile est que le Hamas la pille et que l'ONU est incapable de gérer le volume de fournitures acheminées. Des centaines de camions sont en permanence bloqués du côté gazaouite du point de passage de Kerem Shalom et attendent d'être réceptionnés et distribués par les organismes d'aide. Les organismes des Nations Unies n'ont pas réussi à établir un mécanisme de distribution efficace, mais plutôt que d'en assumer la responsabilité, ils pointent Israël du doigt.

Malgré tous les mensonges, Israël est néanmoins déterminé à tout faire pour faciliter l'aide. Hier, comme l'a souligné la Présidente, le Comité ministériel israélien chargé des questions de sécurité nationale a décidé d'augmenter l'aide entrant dans Gaza. Davantage de ports et de points de passage vont être ouverts, et nous prenons des mesures qu'aucun autre pays en guerre n'a jamais prises.

L'ONU s'est empressée d'oublier les horreurs du 7 octobre et préfère se concentrer uniquement sur la situation à Gaza, mais en ce moment même, plus de 100 000 Israéliens sont déplacés, avec leurs enfants, depuis plus de six mois. Plus de 12 000 roquettes ont été tirées depuis Gaza sur Israël, et plus de 3 500 roquettes et missiles ont été lancés sur Israël depuis notre frontière nord, depuis le Liban. Chaque jour ou presque, des millions d'Israéliens se précipitent dans des abris antiaériens. Cent trente-quatre familles prient toujours pour le retour de leurs proches retenus en otage par le Hamas, et le pays tout entier pleure les victimes du massacre perpétré par le Hamas.

Des millions d'Israéliens subissent les attaques terroristes palestiniennes incessantes mais, hélas, c'est un fait que l'ONU choisit d'omettre. Après tout, la souffrance des Israéliens ne veut presque rien dire ici. Chaque séance du Conseil brosse un tableau déformé. Les membres du Conseil se focalisent sur Israël, à qui ils imposent des exigences et signifient leur condamnation, sans dire un mot des terroristes qui ont planifié et lancé cette guerre, ni de ce qu'il faudrait faire pour contrecarrer leurs plans génocidaires. Pourtant, la vie des Israéliens, pas uniquement des Palestiniens – l'avenir des Israéliens – relève aussi de la responsabilité du Conseil.

Le représentant palestinien qui est ici ne représente pas le Hamas et n'a aucune influence sur ses membres. Il parle uniquement au nom de l'Autorité palestinienne, qui paie les terroristes et qui, à ce jour, n'a jamais condamné le massacre. De plus, comme le savent les membres du Conseil, l'Autorité palestinienne n'est pas présente à Gaza.

Que dit le Conseil sur les terroristes meurtriers du Hamas ? Sur les tirs de roquettes incessants contre Israël ? Sur l'exploitation des sites civils, comme les hôpitaux, à des fins terroristes ? Sur le pillage de l'aide humanitaire ? Et sur les femmes israéliennes violées en ce moment même, et les enfants torturés, alors qu'ils sont en captivité ? Quelles mesures les membres du Conseil prennent-ils contre le Hamas ? Est-ce parce qu'aucun représentant du Hamas n'est assis ici que les membres du Conseil peuvent faire comme si ses atrocités n'existaient pas, comme s'il ne se servait pas des habitants de Gaza comme de boucliers humains ? Malheureusement, les débats dans cette salle sont complètement détachés de la réalité, alors que la vérité est pourtant si claire.

Quand les Nations Unies demanderont-elles enfin des comptes au Hamas ? Il est temps d'arrêter de défendre des terroristes.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Arabie saoudite.

**M. Alwasil** (Arabie saoudite) (*parle en arabe*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom du Groupe des États arabes.

Je tiens avant tout à vous féliciter, Madame la Présidente, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois et je vous présente tous mes vœux de succès à la tête des travaux du Conseil. Je remercie également le représentant du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M. Ramesh Rajasingham, et la représentante de Save the Children (États-Unis), M<sup>me</sup> Janti Soeripto, de leurs exposés sur la

crise de la famine et la manière dont les travailleurs humanitaires sont pris pour cible. Il s'agit d'un défi lancé à la communauté internationale et à l'humanité tout entière.

Il y a 79 ans était fondée l'ONU, pour promouvoir une action internationale concertée des pays et des organisations afin de servir l'humanité et d'améliorer la vie des peuples. Pourtant, à ce jour, des millions de personnes restent confrontées à la menace de la faim et des pénuries alimentaires, comme le montrent toute une série de rapports internationaux qui, chaque année, font état d'une hausse du nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde. D'après les dernières statistiques du Programme alimentaire mondial, elles sont aujourd'hui plus de 700 millions.

Il est impératif que les États et les organisations s'efforcent de réaliser l'objectif de développement durable le plus important : l'élimination totale de la faim. Je profite d'ailleurs de cette occasion pour remercier les organisations internationales humanitaires et de secours du rôle important qu'elles jouent et des sacrifices qu'elles consentent pour répondre aux besoins de leurs bénéficiaires dans le monde, sans considérations de religion, d'origine ethnique, de race ou de politique.

Alors que le droit international prescrit la fourniture d'un soutien matériel et logistique aux organisations humanitaires et de secours du monde entier, il y a deux jours, la communauté internationale a été choquée par ce qui s'est passé dans la bande de Gaza assiégée, même si l'identité de l'auteur n'a surpris personne. La machine de guerre israélienne a pris pour cible le convoi humanitaire de l'organisation World Central Kitchen. Cette attaque caractérisée a entraîné la mort de plusieurs personnes de diverses nationalités, dont le seul tort était de porter secours au peuple palestinien en détresse. Il est indéniable que cet événement vient s'ajouter à la liste des violations avérées commises par la Puissance occupante israélienne contre les travailleurs humanitaires. Le nombre de victimes parmi les travailleurs humanitaires a atteint un chiffre que la communauté internationale ne peut pas tolérer, et constitue un dangereux précédent qui viole toutes les conventions, règles et normes internationales. Le Groupe des États arabes condamne donc avec la plus grande fermeté les crimes commis contre le personnel de World Central Kitchen, et d'autres travailleurs humanitaires, qui ont donné leur vie pour servir des innocents menacés de mort parce qu'ils sont systématiquement affamés. Dans cette grave crise, en effet, la faim est hélas utilisée comme une arme par l'occupation israélienne, notamment via la fermeture persistante des points de passage et les obstacles à l'entrée de nourriture, d'eau, de médicaments et de carburant. Des civils palestiniens ont

également été pris pour cible alors qu'ils tentaient d'obtenir de l'aide alimentaire. Cela s'est produit plus d'une fois, ce qui a entraîné une aggravation de la situation humanitaire déjà catastrophique dans la bande de Gaza et un grand nombre de victimes palestiniennes, en particulier des femmes, des enfants et des malades. Le Groupe des États arabes condamne ces actes, qui constituent des crimes de guerre au regard du droit international humanitaire, et l'occupation israélienne doit en répondre pleinement.

Il ne fait aucun doute que ce massacre est une preuve de plus du génocide que le Gouvernement d'occupation israélien mène par le biais de ses opérations militaires dans la bande de Gaza. Le Groupe des États arabes demande donc une enquête internationale sur cette attaque, qui survient six mois après le début de l'agression israélienne contre Gaza.

À ce jour, cette agression a entraîné le martyre de plus de 33 000 Palestiniens et en a blessé plus de 75 000, pour la plupart des femmes et des enfants. Qui plus est, cette dernière attaque a eu lieu en dépit de tous les appels et de la condamnation continue de la communauté internationale, ainsi que des résolutions du Conseil demandant un cessez-le-feu immédiat et l'acheminement de l'aide humanitaire au peuple palestinien, qui risque de connaître une véritable famine en raison de l'intransigeance d'Israël. La dernière résolution en date est la résolution 2728 (2024), adoptée le 25 mars, qui appelle à un cessez-le-feu immédiat pendant le mois sacré du ramadan.

Le Groupe des États arabes demande au Conseil d'adopter une autre résolution, au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, afin de garantir qu'Israël, Puissance occupante, respecte un cessez-le-feu, donne accès à l'aide humanitaire, mette fin à l'agression cruelle contre le peuple palestinien et assure sa protection. Nous soulignons que le Conseil doit s'acquitter de son mandat en obligeant l'État occupant à respecter les résolutions pertinentes de cet organe, le droit international, le droit international humanitaire et les deux ordonnances rendues récemment par la Cour internationale de Justice concernant le génocide perpétré par Israël contre le peuple palestinien.

Le Groupe des États arabes affirme qu'il poursuivra ses efforts à tous les niveaux et dans toutes les instances internationales pour aider le Conseil de sécurité à assumer sa responsabilité principale, qui est de maintenir la paix et la sécurité internationales, et pour garantir qu'Israël, Puissance occupante, s'engage en faveur d'un cessez-le-feu immédiat et permanent et autorise l'entrée sans entrave de l'aide humanitaire tout en garantissant la protection internationale nécessaire au peuple palestinien ainsi qu'aux travailleurs humanitaires afin que ces derniers puissent mener à bien leurs nobles tâches.

Le Groupe des États arabes réaffirme son soutien à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), qui joue un rôle irremplaçable et indispensable. L'Office est une bouée de sauvetage pour plus de 2 millions de Palestiniens qui vivent une catastrophe sans précédent à Gaza. Le Groupe des États arabes condamne le fait que l'armée d'occupation israélienne a tué plus de 176 membres du personnel de l'UNRWA depuis le début de l'agression israélienne contre la bande de Gaza. Nous nous félicitons de la décision prise par un groupe d'États amis de reprendre leur soutien à l'UNRWA afin qu'il soit mieux à même de remplir son rôle en atténuant la catastrophe humanitaire causée par l'agression israélienne contre la bande de Gaza et en aidant les réfugiés dans ses cinq zones d'opération.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Australie.

**M. Larsen** (Australie) (*parle en anglais*) : Je suis reconnaissant de l'occasion qui m'est donnée de m'adresser au Conseil de sécurité aujourd'hui.

L'Australie est horrifiée par la trajectoire du conflit et la situation humanitaire catastrophique à Gaza.

Tout au long du conflit, l'Australie a appelé à la retenue, à la protection des civils et à un accès sûr et sans entrave de l'aide humanitaire vitale. Au lieu de cela, plus d'un million de Palestiniens sont au bord de la famine et plus de 30 000 civils et 190 travailleurs humanitaires ont été tués. Parmi ces travailleurs humanitaires, l'Australienne Lalzawmi « Zomi » Frankcom et ses collègues de World Central Kitchen ont été tués alors qu'ils apportaient une aide urgente et vitale à la population de Gaza.

La mort de tout travailleur humanitaire dans de telles circonstances est scandaleuse, inacceptable, et crée un danger supplémentaire pour les populations civiles. La guerre ne dispense pas de la responsabilité de respecter le droit international. Nous avons clairement fait savoir au gouvernement Netanyahu que nous attendons une enquête approfondie, de bonne foi et transparente, ainsi qu'une pleine application du principe de responsabilité. Nous demandons à toutes les parties au conflit de se conformer à la résolution 2728 (2024).

Nous prenons acte de l'ouverture de nouveaux points de passage frontaliers par Israël. Cela doit se traduire par une augmentation massive et durable de l'aide humanitaire apportée aux personnes qui en ont besoin. Nous réitérons notre demande d'un cessez-le-feu humanitaire immédiat menant à un cessez-le-feu durable. Les otages doivent être libérés, les civils doivent être protégés et l'aide doit affluer.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Pologne.

**M. Szczerski** (Pologne) (*parle en anglais*) : La Pologne suit avec une grande inquiétude la crise dévastatrice qui fait actuellement rage au Moyen-Orient. Nous ne connaissons que trop bien les conséquences de la guerre, de l'invasion et de la terreur, qui se font sentir pendant des générations.

Nous sommes profondément choqués par l'attaque meurtrière d'un convoi de World Central Kitchen, qui a coûté la vie à sept travailleurs humanitaires. L'une des victimes de l'attaque était un citoyen polonais, Damian Soból.

Qu'il me soit permis de dire quelques mots sur notre concitoyen. Damian était un bénévole, engagé de longue date dans des causes humanitaires. Il a participé à l'aide apportée aux populations, non seulement à Gaza, mais aussi dans d'autres parties du monde, notamment en Türkiye, au Maroc et en Ukraine. Je voudrais de cette salle transmettre à la famille et aux amis de Damian Soból nos plus sincères condoléances. Nous présentons également nos condoléances aux familles et aux proches de tous les autres travailleurs humanitaires qui ont perdu la vie dans cet horrible événement. Que leurs âmes reposent en paix.

Les détails de l'attaque révélés par les médias sont profondément préoccupants. La frappe a eu lieu le long d'une route utilisée pour le transit de l'aide à travers Gaza, qui était censée être une zone de déconfliction. Bien que l'armée israélienne ait été informée du transport, les Forces de défense israéliennes ont frappé le convoi à trois reprises.

Le 7 octobre, la Pologne a été choquée par les attaques barbares du Hamas. Les autorités polonaises, à tous les niveaux, les ont condamnées avec la plus grande fermeté. Notre position reste inchangée. Nous considérons que l'utilisation de civils innocents comme boucliers humains est particulièrement répugnante et nous n'avons eu de cesse de réclamer la libération de tous les otages, sans aucune condition préalable. Nous avons toujours souligné qu'Israël, comme tout autre État, avait le droit de se défendre.

Néanmoins, nous soulignons aussi que le droit de légitime défense doit s'exercer dans le plein respect du droit international, y compris le droit international

humanitaire. La légitime défense ne saurait entraîner la souffrance de civils innocents, ni la mort de celles et ceux qui leur viennent en aide. C'est pourquoi, dès le début de l'escalade du conflit après le 7 octobre, la Pologne a répété qu'il était impératif de répondre aux besoins humanitaires de la population civile souffrant à Gaza.

Depuis des décennies, la Pologne participe à des projets d'aide humanitaire et de développement au Moyen-Orient, en particulier en Palestine et au Liban. Mais il est important de souligner que l'aide humanitaire ne peut être fournie sans un accès et des conditions de travail sûrs pour les organismes humanitaires des Nations Unies et les organisations humanitaires internationales. Les travailleurs humanitaires doivent être protégés en tout temps, conformément au droit international. Or, les membres des organisations humanitaires à Gaza sont constamment en danger et ne sont pas en mesure d'effectuer leur travail.

Aujourd'hui, nous rendons hommage à l'héroïsme de Damian Soból et à son engagement à aider les personnes qui souffrent et qui sont dans le besoin. Nous rendons également hommage à tous les autres employés et bénévoles des missions d'aide humanitaire qui ont sacrifié leur vie. Le droit international doit être respecté, même en période de conflit. Les résolutions adoptées par le Conseil de sécurité concernant la situation humanitaire à Gaza doivent être respectées. Il s'agit de valeurs et de règles communes. À cet égard, nous appelons Israël à mener une enquête rapide, complète et transparente et à demander des comptes aux responsables.

Pour terminer, la Pologne réaffirme son engagement inébranlable en faveur de la paix et de la stabilité au Moyen-Orient. Nous sommes résolument favorables à une coordination solide de tous les efforts visant à rétablir le calme dans la région. Il est plus urgent que jamais d'empêcher un débordement régional et de rétablir le calme au Moyen-Orient. Nous pensons que la communauté des Nations Unies doit être en mesure d'élaborer une position commune sur cette question extrêmement importante. Sinon, l'escalade et la propagation du conflit pourraient avoir des conséquences dévastatrices et durables que nous aimerions tous éviter.

*La séance est levée à 12 h 40.*